



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'YONNE

PREFECTURE / DIRECTION
DEPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES

SERVICE /
ENVIRONNEMENT
UNITE/ MILIEUX
AQUATIQUES,
ASSAINISSEMENT ET PÊCHE

ARRÊTÉ N°DDT/SEE/2016/0063
Instituant la pêche du black-bass en 2^{ème} catégorie, en
« no-kill » sur tous les cours d'eau, canaux et plans d'eau du département de l'Yonne

Le Préfet de l'Yonne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code de l'environnement, notamment le livre IV, titre III, article R 436-23-IV ;

VU la demande du 18 octobre 2016 de la Fédération de l'Yonne pour la Pêche et Protection des milieux aquatiques, de la mise en place d'une pratique particulière de la pêche du black-bass, en 2^{ème} catégorie, en « no-kill » sur tous les cours d'eau, canaux et plans d'eau du département de l'Yonne ;

VU l'avis favorable avec remarques de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, en date du 06 décembre 2016 ;

VU l'avis favorable avec remarques de la Fédération de l'Yonne pour la Pêche et Protection des milieux aquatiques, en date du 23 novembre 2016 ;

VU les résultats de la consultation du public organisé du 17 novembre au 06 décembre 2016 en application de l'article L. 120-1 du code l'environnement ;

VU l'arrêté préfectoral n° PREP/MAF/2015/038 du 14 septembre 2015 donnant délégation de signature à M. Didier ROUSSEL, directeur départemental des territoires ;

VU l'arrêté n° DDT/SG/2016/41 du 07 septembre 2016 donnant subdélégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement de M. Didier ROUSSEL à M. Fabrice BONNET, chef du service environnement ;

Considérant que les populations de l'espèce Black-Bass sont en forte diminution sur les cours d'eaux, canaux et plans d'eau de 2^{ème} catégorie piscicole ;

Considérant en application de l'article R436-23-IV du code l'environnement qu'il convient en conséquence d'exiger de tout pêcheur qu'il remette immédiatement à l'eau, tout poisson de l'espèce Black-Bass qu'il capture ;

SUR proposition du directeur départemental des territoires ;

Préfecture / Direction départementale des Territoires - Adresse de la structure - AUXERRE CRDEX - tél : 03 86 48 41 00 - www.yonne.gouv.fr

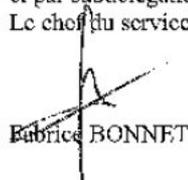
ARRÊTE :

Article 1^{er} : il est institué une pratique particulière de la pêche du black-bass dite en « no-kill » ou « de graciation » sur tous les cours d'eau, canaux et plans d'eau de l'Yonne.
Cette pratique concerne les black-bass qui doivent être remis à l'eau, sans distinction de taille, immédiatement, vivants et sans aucune mutilation.
Cette disposition est applicable du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Article 2 : suivant l'article R436-40, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 3^{ème} classe le fait : d'employer un procédé ou un mode de pêche prohibé en application de l'article R.436-23-JV.

Fait à Auxerre, le 30 DEC. 2016

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur départemental des territoires
et par subdélégation,
Le chef du service environnement,


Fabrice BONNET

Madame la secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne et le Directeur départemental des territoires sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont la copie sera adressée pour information et application à la fédération de l'Yonne de la Pêche et de la Protection des Milieux Aquatiques ainsi qu'aux services départementaux de l'Office National de l'Eau et des milieux Aquatiques et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Le présent arrêté peut être contesté dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication :

- soit par un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision et/ou un recours hiérarchique auprès du ministre chargé de l'environnement. L'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois suivant son intervention. Il en est de même en cas de décision explicite à compter de sa notification*
- soit par un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.*

ARRETE N°DDT/SEE/2016/0059 du 14 décembre 2016
établissant le classement en réserve temporaire de pêche
d'une partie de l'étang dit « MARRAULT-du-HAUT »
sur les communes de MAGNY et de SAINT-GERMAIN-DES-CHAMPS

Article 1er : Il est institué une réserve de pêche temporaire appelée « Queue de l'Étang Marrault-du-Haut » sur le territoire des communes de MAGNY et de SAINT-GERMAIN-DES-CHAMPS.

Article 2 : Limites des réserves

500 mètres en rives droite et gauche de l'arrivée du ru de Marrault dans la queue de l'étang « Marrault-du-Haut » sur une surface d'environ 3ha.

Des panneaux indiquant les limites, et portant la mention "Réserve de pêche instituée par arrêté préfectoral du (date du présent arrêté)" devront être maintenus en place par l'A.A.P.P.M.A d'AVALLON. Les panneaux devront être retirés à l'expiration de la durée de validité du présent arrêté.

Article 3 : Période d'interdiction

Toute pêche est interdite du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2021 dans la réserve de pêche désignée à l'article 2, sauf pêches à des fins scientifiques, ou opérations de sauvetage de poissons expressément autorisées.

Article 4 : Affichage

Le présent arrêté sera affiché en mairie des communes concernées pendant un mois ; cet affichage sera renouvelé chaque année de la période d'interdiction à la même date, pendant la même durée.

Article 5 : Entretien et gestion piscicole

L'A.A.P.P.M.A d'AVALLON titulaire de la présente autorisation est tenue d'effectuer l'entretien régulier, avec l'accord du propriétaire, des rives et du lit des plans d'eau et cours d'eau non domaniaux mis à sa disposition.

Pour le préfet et par délégation,
Pour le directeur départemental des territoires,
Le chef du service environnement,
Fabrice BONNET

ARRETE N°DDT/SEFC/2016/0076 du 15 décembre 2016
abrogeant et remplaçant l'arrêté N° DDT/SEFC/2016/0020 du 18 avril 2016
portant renouvellement des membres de la commission départementale de la chasse et de la
faune sauvage

Article unique : L'arrêté préfectoral N° DDT/SEFC/2016/0020 du 18 avril 2016 portant renouvellement des membres de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

« Article 1^{er} : La commission départementale de la chasse et de la faune sauvage, est composée ainsi qu'il suit :

- Représentants de l'État et de ses établissements publics :

M. le Préfet de l'Yonne (ou son représentant), président de la commission,

M. le Directeur départemental des territoires de l'Yonne (ou son représentant),

M. le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne Franche-Comté (ou son représentant),

M. le Délégué régional de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ou son représentant),

M. le Président du groupement départemental des lieutenants de l'ouvrier (ou son représentant),

M. le Président de la délégation régionale du centre national de la propriété forestière (ou son représentant).

- Représentants des chasseurs :

M. le Président de la fédération départementale des chasseurs de l'Yonne (ou son représentant) et les personnes, ci-après désignées, proposées par lui :

Titulaires

M. Claude FRANCHIS
7 rue de Saint-Romain
89116 SAINT ROMAIN LE PREUX

M. Patrick GUERREAU
Chemin du Pré au Curé
Etrée
89200 MAGNY

M. Bernard BUFFAUT
675 Route de Lindry
Montmercy
89000 ST GEORGES SUR BAULCHE

M. Michel BOUCAULT
5 Chemin de Monthibault
89380 APPOIGNY

M. Claude GANSTER
14 route de Brion
La Fourchette
89400 BRION

M. Marc AITA
2 rue le Cormier
89150 COURTOIN

Titulaires

M. Albert LE TOQUEU
13 rue des Vignes
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE

M. Gérard BALLEZ
8 rue de la Grande Pièce
Egriselles
89290 VENOY

- M. Sébastien SABOURIN
25 Grande Rue
89700 TISSEY

- Représentants des piégeurs :

Titulaires

M. Bruno BELVAL
16 ter rue des Gorges
89380 APPOIGNY

M. Jean-Michel DEBREUVE
26 rue Paul Bert
89250 CHEMILLY SUR YONNE

- Représentants des intérêts sylvicoles privés, communaux et domaniaux :

M. le Directeur de l'agence interdépartementale Bourgogne Ouest de l'Office national des forêts (ou son représentant),

M. le Président du syndicat des forestiers privés de l'Yonne (ou son représentant),

Mme la Présidente de l'association départementale des maires ruraux de l'Yonne (ou son représentant).

- Représentants des intérêts agricoles :

M. le Président de la chambre d'agriculture de l'Yonne (ou son représentant) et les personnes, ci-après désignées, proposées par lui :

Suppléants

M. Philippe SCHALLER
12 rue de Vaucharme
89800 PREHY

M. Francis BOURGUE
2 rue d'Orléans
89113 FLEURY LA VALLEE

M. Guy BERTHEAU
Ferme de Chéry
89580 COULANGERON

M. Thierry MOINE
24 Rue de Ravignon
89600 VERGIGNY

M. Jean-Claude CHARIOT
39 Avenue du Général Leclerc
89340 CHAMPIGNY

M. Régis DEPEIGE
4 chemin Pesteau
89580 VALLAN

Suppléants

M. Jean-Louis BOUILLIE
La Tuilerie
Chemin Fosse Rouge
Talouan
89500 VILLENEUVE SUR YONNE

M. Henri DUBOIS
1 Les Carterons
89120 CHEVILLON

M. Gérard COLSON
Le Petit Truchien
89120 FONTENOUILLES

Suppléants

M. Hervé HOGUET
9 Rue de Montmercy
89240 VILLEFARGEAU

M. Cyril BLOT
44 Grande Rue
89800 BEINE

Titulaires

M. LETELLIER Francis
La Motte
89220 SAINT PRIVE
M. PAUTARD Jean-Marie
Ferme de l'Ermitage
89630 BUSSIERES
M. BOULET Eric
Ferme des Sinces
89220 SAINT PRIVE
M. SAUTREAU Loïc
4 Route des Varennes
Le Bois du Fourneau
89660 MERRY SUR YONNE

Suppléants

M. PAILLET Thibault
Les Brûlés
89130 FONTAINES
M. THIBAUT Franck
6 Grande Rue
89140 MICHERY
M. BLANC Thierry
Ferme de Jouancy
89100 SOUCY
M. GOUX Guillaume
Ferme de la Forêt Bréault
89310 NOYERS SUR SEREIN

- Représentants d'associations agréées au titre de l'article L 141-1 du code de l'environnement, actives dans le domaine de la conservation de la faune et de la protection de la nature :

Titulaires

M. André MOMERENCY
Yonne Nature Environnement
Parc du Moulin de Préblin
60 avenue Edouard Branly
89400 MIGENNES
M. Guy HERVE
Ligue pour la protection des oiseaux
14 avenue Courbet
89000 AUXERRE

Suppléants

Mme Catherine SCHMITT
Yonne Nature Environnement
Parc du Moulin de Préblin
60 avenue Edouard Branly
89400 MIGENNES
M. Christian QUATRE
Ligue pour la protection des oiseaux
14 avenue Courbet
89000 AUXERRE

- Personnalités qualifiées en matière scientifique et technique dans le domaine de la chasse ou de la faune sauvage :

Titulaires

M. Thierry PEYRTON
Les Piotelats
39140 CHAPELLE VOLAND
M. Maxime JOUVE
9 Bis Rue de l'Hôpital
89200 AVALLON

Article 2 : Les membres de cette commission sont nommés pour une durée de trois ans, qui a commencé à courir à compter du 31 mai 2016. »

Le préfet de l'Yonne,
Jean-Christophe MORAUD

ARRETE N°DDT/SEFC/2016/0077 du 15 décembre 2016
abrogeant et remplaçant l'arrêté N° DDT/SEFC/2016/0029 du 31 mai 2016
portant renouvellement des membres des formations spécialisées
« indemnisation des dégâts de gibier » et « animaux classés nuisibles »
constituées au sein de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage

Article unique : L'arrêté préfectoral n° DDT/SEFC/2016/0029 du 31 mai 2016 portant renouvellement des membres des formations spécialisées « indemnisation des dégâts de gibier » et « animaux classés nuisibles » constituées au sein de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

« Article 1^{er} » : La formation spécialisée « indemnisation des dégâts de gibier », constituée au sein de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage et présidée par le préfet, est renouvelée ainsi qu'il suit :

- Représentants des chasseurs :

M. le Président de la fédération départementale des chasseurs de l'Yonne (ou son représentant) et les personnes, ci-après proposées par lui :

Titulaires

M. Marc AITA
2 rue le Cormier
89150 COURTOIN

M. Claude FRANCHIS
7 rue de Saint-Romain
89116 SAINT ROMAIN LE PREUX

M. Sébastien SABOURIN
25 Grande Rue
89700 TISSEY

M. Guy BERTHEAU
Ferme de Chéry
89580 COULANGERON

Suppléants

M. Patrick GUERREAU
Chemin du Pré au Curé
Etréé

89200 MAGNY
M. Claude GANSTER
14 Route de Brion
La Fourchette
89400 BRION

M. Albert LE TOQUEU
13 rue des Vignes
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE

M. Bernard BUFFAUT
675 Route de Lindry
Montmercy
89000 ST GEORGES SUR BAULCHE

- Représentants des intérêts agricoles (pour les affaires concernant l'indemnisation des dégâts aux cultures et aux récoltes agricoles) :

M. le Président de la chambre d'agriculture de l'Yonne (ou son représentant) et les personnes, ci-après proposées par lui :

Titulaires

M. LETELLIER Francis
La Motte
89220 SAINT PRIVE
M. PAUTARD Jean-Marie
Ferme de l'Ermitage
89630 BUSSIERES

M. BOULET Eric
Ferme des Sincés
89220 SAINT PRIVE

M. SAUTREAU Loïc
4 Route des Varennes
Le Bois du Fourneau
89660 MERRY SUR YONNE

Suppléants

M. PAILLET Thibault
Les Brûlés
89130 FONTAINES
M. THIBAUT Franck

6 Grande Rue
89140 MICHERY
M. BLANC Thierry
Ferme de Jouancy
89100 SOUCY
M. GOUX Guillaume
Ferme de la Forêt Bréault
89310 NOYERS SUR SEREIN

- Représentants des intérêts forestiers (pour les affaires concernant l'indemnisation des dégâts aux forêts) :

M. le Directeur de l'agence interdépartementale Bourgogne Ouest de l'Office national des forêts (ou son représentant),

M. le Président de la délégation régionale du centre national de la propriété forestière (ou son représentant),

M. le Président du syndicat des forestiers privés de l'Yonne (ou son représentant),

Mme la Présidente de l'association départementale des maires ruraux de l'Yonne (ou son représentant),

M. le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne Franche-Comté (ou son représentant).

Article 2 : La formation spécialisée « animaux classés nuisibles », constituée au sein de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage et présidée par le préfet, est composée ainsi qu'il suit :

- Représentant des piégeurs :

Titulaire

M. Bruno BELVAL
16 ter rue des Gorges
89380 APPOIGNY

Suppléant

M. Jean-Michel DEBREUVE
26 rue Paul Bert
89250 CHEMILLY SUR YONNE

- Représentant des chasseurs :

M. le Président de la fédération départementale des chasseurs de l'Yonne (ou son représentant),

- Représentant des intérêts agricoles :

M. le Président de la chambre d'agriculture de l'Yonne (ou son représentant),

- Représentant d'association agréée au titre de l'article L 141-1 du code de l'environnement, active dans le domaine de la conservation de la faune et de la protection de la nature :

Titulaire

M Guy HERVE
Ligue pour la protection des oiseaux
14 avenue Courbet
89000 AUXERRE

Suppléant

M. Christian QUATRE
Ligue pour la protection des oiseaux
14 avenue Courbet
89000 AUXERRE

- Personnalités qualifiées en matière scientifique et technique dans le domaine de la chasse ou de la faune sauvage :

Titulaires

M. Thierry PEYRTON
Les Piotelats
39140 CHAPELLE VOLAND

M. Maxime JOUVE
9 Bis Rue de l'Hôpital
89200 AVALLON

- Participants avec voix délibérative :

M. le Délégué régional de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ou son représentant),

M. le Président du groupement départemental des lieutenants de l'ouvrier (ou son représentant).

Article 3: Les membres de ces formations spécialisées sont nommés pour une durée de trois ans, qui a commencé à courir à compter du 31 mai 2016. »

Le Préfet de l'Yonne,
Jean-Christophe MORAUD

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DE L'YONNE

SERVICE DE LA CONNAISSANCE
DES TERRITOIRES ET DE L'EMERGENCE DE PROJET

TEL : 03.86.48.41.37

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

-=-

AMENAGEMENT COMMERCIAL

-=-

L'affichage de l'avis, émis par la commission départementale d'aménagement commercial de l'Yonne en date du 15 décembre 2016 et favorable à la demande de création (par déplacement) d'un magasin de bricolage à enseigne BRICOMARCHE d'une surface de vente totale de 6955m² sur le territoire de la commune de SENS (89100), Zone Commerciale Sens Sud, lieudit « Champbertrand », a lieu en permanence à la mairie de cette commune dans les conditions réglementaires durant une période d'un mois à compter du 23 décembre 2016.

Le texte intégral de cet avis peut être demandé au service visé en tête.

ARRETE n°DDT/SUHR/2016/0157 du 20 décembre 2016
modifiant la composition et complétant les missions de la commission départementale de
préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers de l'Yonne (CDPENAF)

Article 1er : l'article 2 de l'arrêté DDT/SUHR/2015-0104 du 13 août 2015, portant création de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers de l'Yonne, complété et modifié par les arrêtés préfectoraux n°DDT/SUHR/2015-0127 du 24 septembre 2015 et n° DDT/SUHR/2016/0054 du 17 mai 2016, est modifié comme suit :

Monsieur le Directeur de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) ou son représentant, agent de la Délégation Territoriale Centre-Est de l'INAO.

Article 2 : l'article 3 de l'arrêté DDT/SUHR/2015-0104 du 13 août 2015, portant création de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers de l'Yonne est complété comme suit :

La commission, destinataire de l'étude préalable prévue au premier alinéa de l'article L. 112-1-3 du code rural et de la pêche maritime, ou des documents évaluant les impacts des projets sur l'environnement prescrits par le code de l'environnement et tenant lieu de l'étude préalable, conformément à l'article D 112-1-20 du code précité, émet un avis motivé sur l'existence d'effets négatifs notables du projet sur l'économie agricole, sur la nécessité de mesures de compensation collective et sur la pertinence et la proportionnalité des mesures proposées par le maître d'ouvrage, conformément à l'article D112-1-21 du code précité.

Le cas échéant, la commission propose des adaptations ou des compléments à ces mesures et émet des recommandations sur les modalités de leur mise en oeuvre.

À l'expiration d'un délai de deux mois à compter de sa saisine, l'absence d'avis sur les mesures de compensation proposées vaut absence d'observation.

Le Préfet de l'Yonne,
Jean-Christophe MORAUD

Madame la Secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne et M. le Directeur départemental des territoires de l'Yonne sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont la copie sera adressée pour information à chaque membre de la CDPENAF.

Le présent arrêté peut être contesté dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- soit par un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision et/ou un recours hiérarchique. L'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois suivant son intervention. Il en est de même en cas de décision explicite à compter de sa notification.
- soit par un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

ARRÊTÉ N°DDT-SERI-2016-0104 du 26 décembre 2016
portant approbation de la stratégie locale de gestion des risques d'inondation
pour le territoire à risque important d'inondation de l'Auxerrois

Article 1^{er} : La stratégie locale de gestion des risques d'inondation du territoire à risque important d'inondation de l'Auxerrois est approuvée.

Article 2 : La stratégie locale de gestion des risques d'inondation de l'Auxerrois est consultable à la préfecture de l'Yonne, la DDT de l'Yonne ainsi que sur le site internet des services de l'État dans le département : www.yonne.gouv.fr

Le Préfet,
Jean-Christophe MORAUD

ARRETE n°DDT/SG/2016/54 du 30 décembre 2016
donnant subdélégation de signature pour les compétences exercées par le directeur
départemental des territoires de l'Yonne pour l'exercice des missions générales et techniques
de la DDT

ARTICLE 1^{er} : En application de l'article 2 de l'arrêté n° PREF/MAP/2016/68 une subdélégation de signature est accordée aux fonctionnaires désignés dans l'annexe au présent arrêté, dans le périmètre et pour les chapitres et rubriques mentionnés à l'article 1^{er} de l'arrêté du 30 décembre 2016 sus-visé.

ARTICLE 2 : L'arrêté de subdélégation n° DDT/SG/2016/41 du 7 septembre 2016 est abrogé et remplacé par le présent arrêté de subdélégation qui prendra effet à compter de la date de publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de l'Yonne.
Les subdélégations prendront fin dès la cessation de fonction des intéressés.

Le directeur départemental des territoires,
Didier ROUSSEL

La secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne, le directeur départemental des territoires sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département de l'Yonne.

Délais et voies de recours – Le présent arrêté peut être contesté dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- soit par un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision et/ou un recours hiérarchique auprès des ministres chargés de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF), de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM), du Logement et de l'Habitat Durable (MLHD). L'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois suivant son intervention. Il en est de même en cas de décision explicite à compter de sa notification,
- soit par un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

ANNEXE A L'ARRETE n°DDT/SG/2016/54		
AGENTS SUBDELEGATAIRES	PERIMETRE DE SUBDELEGATION	RUBRIQUES SUBDELEGUEES
Vincent CLIGNIEZ DDT adjoint	DDT89	tous les chapitres
Carine COHEN-chef MAP	MAP	Chap.1 : Art. 1.5, 1.7, 1.22
<i>Secrétariat Général</i>		
Corinne LECOCQ-SG	DDT89	tous les chapitres
Lauriane JOSEPH – adjointe au SG et chef SG/URH	SG, en l'absence du chef SG	Chapitre 1
Françoise MORENO – chef SG/UAJ	SG/UAJ	Chap.1 : Art. 1.5, 1.7, 1.22
Sophie RICHARDET- chef SG/UMGF	SG/UMGF	Chap.1 : Art. 1.5, 1.7, 1.22
<i>Service Habitat, Bâtiment et Sécurité</i>		
Jean GARNIER-chef-SHBS	SHBS	Chap.1 : Art.1.5, 1.7,1.22, chapitre 2
Chantal MIVIELLE adjointe au chef SHBS	SHBS, en l'absence du chef SHBS	Chap.1 : art.1.5, 1.7, 1.22 ; chapitre 2
Philippe-MERLAUD adjoint au chef SHBS	SHBS, en l'absence du chef SHBS	Chap.1 : art.1.5, 1.7, 1.22 ; chapitre 2
Hélène APTEL-cheffe SHBS/UQCA	SHBS/UQCA	Chap.1 : Art. 1.5, 1.7, 1.22
Dominique LANCHEC-cheffe SHBS/UER	SHBS/UER	Chap.1 : Art. 1.5, 1.7, 1.22
Ludovic LAUVIN- chef SHBS/USR	SHBS/USR	Chap.1 : Art. 1.5, 1.7, 1.22
Philippe MERLAUD- chef SHBS/UQC	SHBS/UQC	Chap.1 : Art. 1.5, 1.7, 1.22
Francis BERRY- chef SHBS/HLS	SHBS/HLS	Chap.1 : Art. 1.5, 1.7, 1.22
Chantal MIVIELLE-cheffe SHBS/mission ANRU	SHBS/MANRU	Chap.1 : Art. 1.5, 1.7, 1.22
<i>Service Forêt, Risques, Eau et Nature</i>		
Fabrice BONNET-chef SEFREN	SEFREN	Chap.1.5, 1.7,1.22 ; chapitre 3
Frédéric LETOURNEAU- adjoint au chef SEFREN chargé de la MISEN	SEFREN, en l'absence du chef SEFREN	Chap.1.5, 1.7,1.22 ; chapitre 3
Chantal CHARONNAT-Chef SEFREN/ UFCP	SEFREN/UFCP	Chap.1 : Art. 1.5, 1.7, 1.22
Romain THOLE– chef SEFREN/URN	SEFREN/URN	Chap.1 : Art. 1.5, 1.7, 1.22
Didier MALTETE - chef SEFREN/UMAAP	SEFREN/UMAAP	Chap.1 : Art. 1.5, 1.7, 1.22
Maïlys COCHARD – chef SEFREN/UREPD	SEFREN/UREPD	Chap.1 : Art. 1.5, 1.7, 1.22

<i>Service Aménagement et Appui aux Territoires</i>		
Bruno BOUCHARD-chef SAAT	SAAT	Chap.1 : Art.1.5, 1.7,1.22, chapitre 4
Jean-Yves PALLOT – adjoint chef SAAT	SAAT	Chap.1 : Art.1.5, 1.7,1.22, chapitre 4
Jean-Yves PALLOT- chef SAAT/UADS par intérim	SAAT/UADS	Chap.1 : Art. 1.5, 1.7, 1.22
Solène PIRIOU chef SAAT/UPAT	SAAT/UPAT	Chap.1 : Art. 1.5, 1.7, 1.22
Bruno DUMAIRE – chargé de mission SAAT/UADS	SAAT/UADS	Chap.1 : Art. 1.5, 1.7
Anne BRIFFE – chef du pôle fiscalité SAAT/UADS	SAAT/UADS	Chap.1 : Art. 1.5, 1.7
Annie ROGER – chef centre instruction Sens	SAAT/UADS/SENS	Chap.1 : Art. 1.5, 1.7
<i>Service de l'Économie Agricole</i>		
Philippe JAGER- chef SEA	SEA	Chap.1 : Art1.5, 1.7, 1.22 ; chapitre 5
Carmen SAFTESCO- adjointe chef SEA	SEA en l'absence du chef SEA	Chap.1 : Art1.5, 1.7, 1.22 ; chapitre 5
Patricia CHOUX chef SEA/UAE	SEA/UAE	Chap.1 : Art. 1.5, 1.7, 1.22
Philippe JAGER-chef SEA/USEE par intérim	SEA/USEE	Chap.1 : Art. 1.5, 1.7, 1.22
Bertrand FRECHOT- chef SEA/UAD	SEA/UAD	Chap.1 : Art. 1.5, 1.7, 1.22
<i>Mission Systèmes d'information Géographique</i>		
Philippe EMERY- chef SIG	SIG	Chap.1 : Art1.5, 1.7, 1.22 ; chapitre 6

ARRETE n°DDT/SG/2016/55 du 30 décembre 2016
portant subdélégation de signature pour l'exercice des compétences d'ordonnateur secondaire délégué et pour l'exercice des attributions du pouvoir adjudicateur au sein de la DDT

ARTICLE 1er : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Didier ROUSSEL directeur départemental des territoires de l'Yonne, une subdélégation de signature est accordée aux fonctionnaires ci-dessous désignés en application de l'article 6 de l'arrêté n°PREF/MAP/2016/69 du 30 décembre 2016 :

- M.Vincent CLIGNIEZ, Directeur départemental des territoires adjoint,
- Mme Corinne LECOCQ, Secrétaire générale,

à l'effet de signer toutes pièces relatives à l'exercice des compétences d'ordonnateur secondaire et pour l'exercice des attributions du pouvoir adjudicateur au sein de la DDT selon l'ensemble des dispositions prévues dans l'arrêté préfectoral n°PREF/MAP/2016/69 du 30 décembre 2016

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Didier ROUSSEL, directeur départemental des territoires de l'Yonne, une subdélégation de signature est accordée aux fonctionnaires gestionnaires de budgets opérationnels de programme (BOP) correspondants fonctionnels des BOP pour le compte du responsable d'unité opérationnelle ci-dessous désignés, en application de l'article 6 de l'arrêté n°PREF/MAP/2016/69 du 30 décembre 2016 :

- M. Fabrice BONNET, chef du service Forêt, Risques, Eau et Nature et, en son absence, M. Frédéric LETOURNEAU, adjoint au chef du service Forêt, Risques, Eau et Nature,
- Mme Lauriane JOSEPH, adjointe à la Secrétaire générale, en l'absence de la Secrétaire générale,
- M. Jean GARNIER, chef du service Habitat, Bâtiment et Sécurité, et, en son absence, Mme Chantal MIVIELLE et M. Philippe MERLAUD, adjoints au chef du service Habitat, Bâtiment et Sécurité,
- M. Bruno BOUCHARD, chef du service Aménagement et Appui aux Territoires, et en son absence M.Jean-Yves PALLOT, adjoint au chef du service Aménagement et Appui aux Territoires,
- M. Philippe JAGER, chef du Service de l'Économie Agricole, et, en son absence, Mme Carmen SAFTESCO, adjointe au chef du service de l'Économie Agricole,
- M. Philippe EMERY, chef de la Mission Système d'Information Géographique,

à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les pièces de liquidation des recettes,
- les pièces de liquidation de dépenses de toute nature pour les opérations des budgets opérationnels de programme dont ils ont la charge.

ARTICLE 3 : S'agissant de la gestion comptable des budgets opérationnels de programme effectuée par le centre de prestations comptables mutualisé, délégation de signature est donnée à :

- Mme Sophie RICHARDET, chef de l'unité moyens généraux et financiers,
- Mme Gaëlle LAISNE, comptable,
- Mme Marie-Françoise MATHIEU, comptable,
- Mme Marie-Noëlle BIFFI, chargée de gestion administrative et financière,
- M. Fabien RAVENNE, responsable du pôle logistique de l'unité moyens généraux et financiers, à l'effet de valider les demandes d'achat et de subvention ainsi que la constatation du service fait.

ARTICLE 4 : S'agissant des marchés de travaux, fournitures et services passés selon la procédure adaptée, en application de l'article 42 de l'ordonnance n°2015-899, les fonctionnaires dont les noms suivent, chacun en ce qui le concerne dans leur domaine de compétence respectif et sous le contrôle et la responsabilité de leur supérieur hiérarchique direct, ont délégation de signature et signent à cet effet :

4.1 - les marchés publics de travaux, fournitures et services dont le montant n'excède pas 50.000 euros HT. :

- M. Fabrice BONNET, chef du service Forêt, Risques, Eau et Nature et, en son absence, M. Frédéric LETOURNEAU, adjoint au chef du service Forêt, Risques, Eau et Nature,
- Mme Lauriane JOSEPH, adjointe à la Secrétaire générale, en l'absence de la Secrétaire générale,
- M. Jean GARNIER, chef du service Habitat, Bâtiment et Sécurité, et, en son absence, Mme Chantal MIVIELLE et M. Philippe MERLAUD, adjoints au chef du service Habitat, Bâtiment et Sécurité,
- M. Bruno BOUCHARD, chef du service Aménagement et Appui aux Territoires, et en son absence M.Jean-Yves PALLOT, adjoint au chef du service Aménagement et Appui aux Territoires,
- M. Philippe JAGER, chef du Service de l'Économie Agricole, et, en son absence, Mme Carmen SAFTESCO, adjointe au chef du service de l'Économie Agricole,
- M. Philippe EMERY, chef de la Mission Système d'Information Géographique,

4.2 - les marchés publics de fournitures et services dont le montant n'excède pas 4.000 euros HT :

- Mme Sophie RICHARDET, chef de l'unité « moyens généraux »

ARTICLE 5 : S'agissant des déplacements temporaires des agents, une subdélégation de signature est accordée à :

- Mme Corinne LECOCCQ, Secrétaire générale,
- Mme Lauriane JOSEPH, adjointe à la Secrétaire générale, en l'absence de la Secrétaire générale,
- Mme Sophie RICHARDET, chef de l'unité moyens généraux et financiers,
- Mme Gaëlle LAISNE, comptable,

aux fins de :

- signer les ordres de missions valant engagement de la dépense sur les BOP 113, 135, 207 et 333,
- attester du service fait sur les états des frais de déplacement valant liquidation de la dépense sur les BOP 113, 135, 207 et 333.

ARTICLE 6 : L'arrêté de subdélégation n°DDT/SG/2016/42 du 7 septembre 2016 est abrogé et remplacé par le présent arrêté de subdélégation qui prendra effet à compter de la date de publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de l'Yonne.

Les subdélégations prendront fin dès la cessation de fonction des intéressés.

Le directeur départemental des territoires,
Didier ROUSSEL

La secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne, le directeur départemental des territoires sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département de l'Yonne.

Délais et voies de recours – Le présent arrêté peut être contesté dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- soit par un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision et/ou un recours hiérarchique auprès des ministres chargés de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF), de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM), du Logement et de l'Habitat Durable (MLHD). L'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois suivant son intervention. Il en est de même en cas de décision explicite à compter de sa notification,
- soit par un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

**Décision n°2016-02 du 30 décembre 2016
de subdélégation de signature du délégué adjoint de l'Agence à l'un ou plusieurs de ses
collaborateurs (ANAH)**

Article 1^{er} :

Délégation est donnée à Mme Sandra GABARD, M. Guillaume GORAU et M. Stéphane DEON, instructeurs, et à M. Pascal CHARLOT instructeur et chargé du suivi des opérations programmées, aux fins de signer :

- les accusés de réception ;
- les demandes de pièces complémentaires et autres courriers nécessaires à l'instruction courante des dossiers et à l'information des demandeurs ;
- en matière de conventionnement des logements au titre des articles L 321-4 et L 321-8 du code de construction et de l'habitation :

1 - tous documents afférant à ces conventions, dans le cadre de l'instruction préalable à leur conclusion, leur prorogation ou leur résiliation ainsi que toutes demandes de renseignements auprès des bailleurs ayant conclu une convention au titre de ces deux articles

2 - de façon générale, pour les besoins du contrôle et dans les conditions prévues à l'article R. 321-29, tous les documents relevant de missions de vérification, de contrôle et d'information liées au respect des engagements contractuels et au plein exercice du contrôle de l'Agence.

M. Pascal CHARLOT, Mme Sandra GABARD, M. Guillaume GORAU et M. Stéphane DEON sont désignés pour contrôler sur place tout élément lié à une demande de subvention ou de conventionnement de logements.

Délégation leur est donnée aux fins de signer les demandes de pièces complémentaires et autres courriers nécessaires à l'instruction courante des dossiers de contrôle et à l'information des demandeurs,

Article 2 :

La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

Article 3 :

La décision n°2014-04 du 3 décembre 2014 est abrogée.

Article 4 :

Ampliation de la présente décision sera adressée :

- à M. le directeur départemental des territoires de l'Yonne ;
- à Mme la directrice générale de l'Anah, à l'attention de M. le directeur administratif et financier ;
- à M. l'agent comptable de l'Anah ;
- au délégué de l'Agence dans le département ;
- aux intéressé(e)s.

Le Délégué adjoint de l'Agence
Jean GARNIER

La secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne, le directeur départemental des territoires sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département de l'Yonne.

Délais et voies de recours – La présente décision peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- soit par un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision et/ou un recours hiérarchique auprès du ministre chargé du Logement et de l'Habitat Durable (MLHD). L'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois suivant son intervention. Il en est de même en cas de décision explicite à compter de sa notification,
- soit par un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

**ARRETE n°DDT/SG/2016/56 du 30 décembre 2016
donnant subdélégation de signature en matière de dérogations exceptionnelles à l'interdiction
de circulation des véhicules de transport de marchandises**

Article 1 : en cas d'absence ou d'empêchement de M. Didier ROUSSEL directeur départemental des territoires de l'Yonne, une subdélégation de signature est accordée à :

- M. Jean GARNIER, chef du service Habitat, Bâtiment et Sécurité,
- M. Philippe MERLAUD, adjoint au chef du service Habitat, Bâtiment et Sécurité,
- Mme Chantal MIVIELLE, adjointe au chef de service Habitat, Bâtiment et Sécurité,
- M. Ludovic LAUVIN, chef de l'unité sécurité routière du service Habitat, Bâtiment et Sécurité,
- M.Mounir EL MEHDI, adjoint au chef de l'unité sécurité routière du service Habitat, Bâtiment et Sécurité,

ainsi qu'aux cadres de catégorie A+ lorsqu'ils sont placés en astreinte de direction :

- M.Vincent CLIGNIEZ Directeur départemental des territoires adjoint,
- M. Fabrice BONNET, chef du service Forêt, Risques, Eau et Nature,
- M. Bruno BOUCHARD, chef du service Aménagement et Appui aux Territoires,
- M. Philippe JAGER, chef du service de l'Économie Agricole,
- M. Philippe EMERY, chef de la mission Système d'Information Géographique,
- Mme Corinne LECOCQ, secrétaire générale,
- M. Frédéric LETOURNEAU, adjoint au chef du service Forêt, Risques, Eau et Nature,
- Mme Chantal MIVIELLE, adjointe au chef de service Habitat, Bâtiment et Sécurité,
- Mme Carmen SAFTESCO, adjointe au chef du service de l'Économie Agricole,
- M Jean-Yves PALLOT, adjoint au chef du service Aménagement et Appui aux Territoires,

à effet de signer :

les dérogations exceptionnelles à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises (arrêtés des 11 juillet 2011 et 27 août 2013) ;

Article 2 : L'arrêté de subdélégation n°DDT/SG/2016/27 du 7 juillet 2016 est abrogé et remplacé par le présent arrêté de subdélégation qui prendra effet à compter de la date de publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de l'Yonne.

Le directeur départemental des territoires,
Didier ROUSSEL

La secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne, le directeur départemental des territoires sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département de l'Yonne.

Délais et voies de recours – Le présent arrêté peut être contesté dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- soit par un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision et/ou un recours hiérarchique auprès du ministre chargé de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM). L'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois suivant son intervention. Il en est de même en cas de décision explicite à compter de sa notification,
- soit par un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent

**DECISION n°DDT/SG/2016/57 du 30 décembre 2016
donnant délégation de signature en matière de taxes d'urbanisme**

ARTICLE 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Didier ROUSSEL, directeur départemental des territoires de l'Yonne, une délégation de signature est accordée à M. Vincent CLIGNIEZ directeur départemental des territoires adjoint de l'Yonne, aux fins de signer les titres de recettes individuels ou collectifs permettant d'asseoir, de liquider et recouvrer les taxes en matière d'urbanisme.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Vincent CLIGNIEZ, directeur départemental des territoires de adjoint, la présente délégation qui lui est conférée sera exercée par M. Bruno BOUCHARD, chef du service Aménagement et Appui aux Territoires aux fins de signer les titres de recettes individuels ou collectifs permettant d'asseoir, de liquider et recouvrer les taxes en matière d'urbanisme.

ARTICLE 3 : Une délégation de signature est accordée à MM Vincent CLIGNIEZ, directeur départemental des territoires de adjoint, Bruno BOUCHARD, chef du service Aménagement et Appui aux Territoires et Jean-Yves PALLOT, chef de l'unité de l'application du droit des sols par intérim, aux fins de signer les courriers en réponse aux réclamations relatives à la régularité en la forme du titre exécutoire, au bien fondé ou au calcul du montant de la créance (éléments d'assiette) et aux fins de signer les accusés de réception des réclamations susvisées.

Une délégation de signature est accordée à Mme Anne BRIFFE, responsable du pôle fiscalité de l'urbanisme, aux fins de signer les accusés de réception des réclamations susvisées.

ARTICLE 4 : La décision de délégation n°DDT/SG/2016/28 du 7 juillet 2016 est abrogée et remplacée par la présente décision de délégation qui prendra effet à compter de la date de publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de l'Yonne.

Le directeur départemental des territoires,
Didier ROUSSEL

La secrétaire générale de la préfecture et le directeur départemental des territoires de l'Yonne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'État dans le département de l'Yonne, et dont copie sera remise aux intéressés.

Délais et voies de recours – La présente décision peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- soit par un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision et/ou un recours hiérarchique auprès du ministre chargé du Logement et de l'Habitat Durable (MLHD). L'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois suivant son intervention. Il en est de même en cas de décision explicite à compter de sa notification,
- soit par un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

DECISION n°DDT/SG/2016/58 du 30 décembre 2016

donnant délégation de signature en matière d'instruction d'autorisations d'occupation des sols

ARTICLE 1 : Délégation de signature est consentie à M. Vincent CLIGNIEZ, directeur départemental adjoint des territoires de l'Yonne, à l'effet de formuler les projets de décisions, pour les actes relevant de l'article R423-74 du code de l'urbanisme, à l'exception des cas prévus par l'article R422-2.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Didier ROUSSEL, directeur départemental des territoires de l'Yonne, une délégation de signature est accordée à M. Vincent CLIGNIEZ, directeur départemental adjoint des territoires de l'Yonne, à l'effet de formuler les projets de décisions au préfet dans les cas prévus à l'article R422-2 du code de l'urbanisme.

ARTICLE 2 : Délégation de signature est consentie à M. Bruno BOUCHARD, chef du service Aménagement et Appui aux Territoires, à l'effet de formuler les projets de décisions, pour les actes relevant de l'article R423-74 du code de l'urbanisme, à l'exception des cas prévus par l'article R422-2.

ARTICLE 3 : Délégation de signature est consentie aux fonctionnaires ci-dessous désignés :

- M. Jean-Yves PALLOT, chef de l'unité application du droit des sols par intérim au service Aménagement et Appui aux Territoires,

- M. Bruno DUMAIRE, chargé de mission auprès du chef de l'unité application du droit des sols,

- Mme Annie ROGER, chef du centre instruction Sens de l'unité application du droit des sols

à l'effet de formuler les projets de décision, pour les actes relevant de l'article R423-74 du code de l'urbanisme, à l'exception des cas prévus par l'article R422-2.

Ils reçoivent également délégation pour les demandes de pièces complémentaires (art. R423-38 du code de l'urbanisme), les modifications du délai d'instruction de droit commun (art. R423-42 du code de l'urbanisme) et les attestations prévues par les articles R424-13 et R462-10 du code de l'urbanisme.

ARTICLE 4 : La décision de délégation n°DDT/SG/2016/29 du 7 juillet 2016 est abrogée et remplacée par la présente décision de délégation qui prendra effet à compter de la date de publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de l'Yonne.

Le directeur départemental des territoires,
Didier ROUSSEL

La secrétaire générale de la préfecture et le directeur départemental des territoires de l'Yonne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'État dans le département de l'Yonne, et dont copie sera remise aux intéressés.

Délais et voies de recours – La présente décision peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- soit par un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision et/ou un recours hiérarchique auprès du ministre chargé du Logement et de l'Habitat Durable (MLHD). L'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois suivant son intervention. Il en est de même en cas de décision explicite à compter de sa notification,
- soit par un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

ARRETE n°DDT/SG/2016/59 du 30 décembre 2016

donnant délégation de signature en matière de redevance d'archéologie préventive

ARTICLE 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Didier ROUSSEL, directeur départemental des territoires de l'Yonne, une délégation de signature est consentie à M. Vincent CLIGNIEZ, directeur départemental adjoint, aux fins de signer les titres de recettes délivrés en application des articles L524-2 et suivants du code du patrimoine relatifs à l'archéologie préventive, ainsi que tous actes, décisions et documents relatifs à l'assiette, à la liquidation et réponses aux réclamations préalables en matière de redevance d'archéologie préventives dont les autorisations et déclarations préalables du code de l'urbanisme constituent le fait générateur.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Vincent CLIGNIEZ, la présente délégation qui lui est conférée sera exercée par M. Bruno BOUCHARD, chef du service Aménagement et Appui aux Territoires aux fins de signer les titres de recettes individuels ou collectifs permettant d'asseoir, de liquider et de recouvrer la redevance d'archéologie préventive.

ARTICLE 3 : Une délégation de signature est accordée à MM Vincent CLIGNIEZ, Bruno BOUCHARD et Jean-Yves PALLLOT, chef de l'unité de l'application du droit des sols par intérim, aux fins de signer les courriers en réponse aux réclamations relatives à la régularité en la forme du titre exécutoire, au bien-fondé ou au calcul du montant de la créance (éléments d'assiette) et aux fins de signer les accusés de réception des réclamations susvisées.

Une délégation de signature est accordée à Mme Anne BRIFFE, responsable du pôle fiscalité de l'urbanisme, aux fins de signer les accusés de réception des réclamations susvisées.

ARTICLE 4 : L'arrêté de délégation n°DDT/SG/2016/30 du 7 juillet 2016 est abrogé et remplacé par le présent arrêté de délégation qui prendra effet à compter de la date de publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de l'Yonne.

Le directeur départemental des territoires,
Didier ROUSSEL

La secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne, le directeur départemental des territoires sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département de l'Yonne.

Délais et voies de recours – Le présent arrêté peut être contesté dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- soit par un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision et/ou un recours hiérarchique auprès du ministre chargé du Logement et de l'Habitat Durable (MLHD). L'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois suivant son intervention. Il en est de même en cas de décision explicite à compter de sa notification,
- soit par un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

**Arrêté préfectoral n°DDCSPP-SPAE-2016-0319 du 21 novembre 2016
De mise sous surveillance d'un animal introduit illégalement sur le territoire Français**

Art. 1^{er}. – Le chien type BERGER allemand, nommé « EVANS », identifié par puce électronique N°250 26 981 210 3336, appartenant à Madame Estelle NOLLET, et détenu chez Monsieur et Madame Bernard NOLLET 1 rue des prés 89450 NANCHEVRE, est susceptible de constituer un danger pour la santé humaine et animale selon les termes du code rural sus visés, et notamment vis-à-vis de la rage

Art. 2. – La mise sous surveillance de cet animal entraîne l'application des mesures suivantes :

1. La réalisation de la vaccination antirabique à la fin de la période de surveillance ;
2. La présentation de ce chien au vétérinaire sanitaire à J30, J60, J90, et à l'issue de la période de surveillance à compter du 07 octobre 2016, avec transmission du rapport de visite au directeur départemental des services vétérinaires ;
3. L'interdiction de cession à titre gratuit ou onéreux ;
4. L'isolement et l'absence de contact avec des animaux sensibles à la rage, en particulier les carnivores ;
5. L'absence de contact avec les personnes extérieures à son lieu de résidence ;
6. L'obligation d'être tenu en laisse et muselé ou enfermé dans un panier ou une cage lors de ses sorties ;
7. Toute sortie de la commune avec l'animal est interdite, sans autorisation du Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations;
8. Il est interdit, pendant cette période de surveillance, au propriétaire ou à la personne qui assume la responsabilité de l'animal de l'euthanasier ou de le faire euthanasier sans autorisation écrite du Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ;
9. Le signalement de tout changement de comportement, de toute apparition d'un signe de maladie et la présentation de l'animal, sans délai au vétérinaire sanitaire désigné ;
10. Si l'animal meurt, quelle que soit la cause de la mort, cette information doit être rapportée immédiatement au vétérinaire sanitaire désigné, afin qu'un prélèvement soit réalisé et envoyé à un laboratoire agréé, sous la responsabilité du directeur départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ;
11. Le signalement de la disparition de l'animal au directeur départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations;

Tous les frais liés à ces dispositions sont à la charge du propriétaire ou de la personne physique qui assume la responsabilité de l'animal ou de l'opérateur.

Art. 3. - Indépendamment des poursuites qui pourront être engagées selon les articles R.228-3 du code rural et R.228-6 du code rural, en cas d'inobservation des mesures prescrites par le présent arrêté, l'animal pourra être euthanasié par décision de Monsieur le Préfet, conformément à l'article R. 223-34 du code rural.

Art. 4. - Selon l'article L. 228-3 du code rural, est puni d'une amende de 15 000 € et d'un emprisonnement de deux ans, le fait, par inobservation des règlements, de faire naître ou de contribuer à répandre involontairement une épizootie.

Selon l'article L. 237-3 du code rural, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait d'introduire sur le territoire métropolitain ou dans les départements d'outre-mer des animaux vivants des produits et sous-produits d'origine animale ou des aliments pour animaux ne répondant pas aux conditions sanitaires ou ayant trait à la protection des animaux prévues à l'article L.236-1.

Selon l'article R.228-6 du code rural, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5ème classe, le fait de ne pas observer les mesures prescrites par le présent arrêté.

Art. 5. – **Cet arrêté est en vigueur jusqu'au 07 avril 2017.**

Art. 6. – Le Secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet d'Avallon, M. le commandant du groupement de gendarmerie d'AUXERRE, le directeur départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, le Maire de SAINT PERE et le Dr JUBERT, vétérinaire désigné pour la surveillance du chien, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

La présente décision est contestable dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification auprès du Tribunal Administratif de DIJON, 22 Rue d'Assas, 21000 Dijon.

Pour le Préfet et par délégation,
le Directeur Départemental Adjoint de la Cohésion
Sociale et de la Protection des Populations de l'Yonne
Philippe THEODORE

GROUPEMENT D'EXPLOITATION AGRICOLE EN COMMUN (GAEC) du 23 novembre 2016
Décision de retrait d'agrément
Transformation d'un GAEC en une autre société – GAEC THEVENIN

Article 1er : L'agrément donné le 25/01/2004 au GAEC THEVENIN dont le siège est au 89350 TANNERRE EN PUISAYE, est retiré avec effet au 01/11/2016.

Article 2 : La présente décision est communiquée par le groupement, à ses frais, au greffier du tribunal auprès duquel le groupement est immatriculé. Le groupement procède simultanément à la publication prévue par l'article 24 du décret n°78-704 du 03 juillet 1978.

Article 3 : La présente décision peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa notification soit auprès du préfet, soit auprès du Ministre chargé de l'Agriculture avant tout recours auprès du Tribunal Administratif de Dijon.

Pour le préfet et par délégation,
Pour le directeur départemental
des territoires et par subdélégation
le chef du service économie agricole,
Philippe JAGER

ARRETE n° DDCSPP-SPAE-2016-338 du 8 décembre 2016
de levée de mise sous surveillance d'un cheptel suspect de tuberculose bovine
Thierry LEUTHREAU

Article 1er – La surveillance du cheptel bovin de Monsieur Leuthreau Thierry situé Les Fourres sur la commune de Villeneuve les Genets (89350), n° de cheptel 89462545, est levée ; l'arrêté préfectoral n° DDCSPP-SPAE-2016-0330 du 28 novembre 2016 est abrogé.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Chef du Pôle Santé et Protection Animale et
Environnement
Marie-Christine WENCEL

ARRETE n° DDCSPP-SPAE-2016-339 du 8 décembre 2016
de levée de mise sous surveillance d'un cheptel suspect de tuberculose bovine

Article 1er – La surveillance du cheptel bovin de Monsieur SCEA du Montillot situé 5 rue d'Avallon sur la commune de St Germain des Champs (89630), n° de cheptel 89347611, est levée ; l'arrêté préfectoral n° DDCSPP-SPAE-2016-0331 du 28 novembre 2016 est abrogé.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Chef du Pôle Santé et Protection Animales et
Environnement,
Marie-Christine WENCEL

ARRETE n° DDCSPP-SPAE-2016-340 du 12 décembre 2016
de levée de mise sous surveillance d'un cheptel suspect de tuberculose bovine – Jacky LEDUCQ

Article 1er – La surveillance du cheptel bovin de Monsieur LEDUCQ Jacky situé Ferme De Dannery Septfonds sur la commune de SAINT-FARGEAU (89170), n° de cheptel 89344588, est levée ; l'arrêté préfectoral n° DDCSPP-SPAE-2016-0329 du 25 novembre 2016 est abrogé.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture, le maire de SAINT-FARGEAU, M. le colonel, commandant le groupement de gendarmerie de l'Yonne, le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations, vétérinaire sanitaire de LEDUCQ Jacky à SAINT-FARGEAU, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Chef du Pôle Santé et Protection Animale et
Environnement
Marie-Christine WENCEL

**Arrêté n° 001 – 2017 du 14 novembre 2016
Portant attribution de la MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL
PROMOTION DU 01 JANVIER 2017**

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- **Madame ALKOC Gulnür**
Salarié, DUC, CHAILLEY.
- **Madame ALLO Béatrice**
Agent de Propreté, BRENNUS HABITAT, SENS .
- **Monsieur AMAR Abdelkader**
Correcteur, ALUMINIUM FRANCE EXTRUSION, ST FLORENTIN.
- **Madame ANDRE Angélique**
Electroboinière, ZODIAC ACTUATION SYSTEMS, AUXERRE.
- **Monsieur AUBRY David**
Technicien de maintenance, THYSSENKRUPP ASCENCEURS, ANGERS.
- **Madame AUVIN Véronique**
Chargée de clientèle, KPMG SA, PARIS LA DEFENSE.
- **Madame AYDIN Hilal**
Ouvrier, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur BAES Jean Luc**
Responsable des relations commerc., LABORATOIRE GLAXOSMITHKLINE, MARLY
LE ROI.
- **Monsieur BAILLIET Laurent**
Comptable, FEDERATION ADMR DE L'YONNE, AUXERRE.
- **Madame BARAT Christine**
Agent de fabrication, VALEO VISION, ST CLEMENT.
- **Monsieur BARBOSA Fabien**
Agent technique, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur BAROYER Eric**
Opérateur de production, LABORATOIRES MACORS, AUXERRE.
- **Madame BAUDEMONT Létissia**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Madame BEAUCHEMIN Claire**
Technicienne de bâtiment, OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT, AUXERRE.
- **Monsieur BEAULIER Denis**
Encadrant Qualifié, POLE EMPLOI BFC, DIJON.
- **Monsieur BEAUREPAIRE Philippe**
Directeur Agence, CAISSE D'EPARGNE DE BFC, DIJON.

- **Monsieur BERHAULT Olivier**
Responsable Régional, VOLVO CONSTRUCTION EQUIPMENT EUROPE SAS,
TRAPPES.
- **Madame BERTRAND Yasmina**
Resp. du service adm. et financier, MATISA, SENS.
- **Monsieur BESANCON Ludovic**
Pilote machines, SENAGRAL, JOUY.
- **Monsieur BON Sébastien**
Ouvrier, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur BONNEAU Nicolas**
Opérateur de production, LABORATOIRES MACORS, AUXERRE.
- **Monsieur BONNET Thierry**
Pilote machines, SENAGRAL, JOUY.
- **Mademoiselle BOUDIN Sandy**
Correspondante Commerciale, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur BOUGOIN CAMPION Cyril**
Conducteur Hélio sur MH01, BREGER CENTRE, SENS.
- **Madame BOULIN Denise**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Madame BOURGOIN Cécile**
Chargée Clientèle, LYONNAISE DES EAUX, MONTARGIS.
- **Madame BOURGOIN Nathalie**
Magasinier, ZODIAC ACTUATION SYSTEMS, AUXERRE.
- **Madame BOURIEZ Fabienne**
Chef d'équipe, SILEC CABLE, MONTEREAU .
- **Monsieur BOURIEZ Frédéric**
Responsable Magasin MP, SILEC CABLE, MONTEREAU .
- **Madame BOUYALIG Fatima**
Pilote machines, SENAGRAL, JOUY.
- **Madame BRECHET Christelle**
Directrice d'agence, BANQUE POPULAIRE BFC, BESANCON.
- **Madame CALLE Isabelle**
ATSEM, MAIRIE DE, CHAMVRES.
- **Mademoiselle CAMUS Christelle**
Assistante Technique, CEF, MONTEREAU.
- **Madame CARDINAL Françoise**
Responsable de plateforme, NEWREST RESTAURATION, COMPIEGNE.
- **Monsieur CARRE Philippe**
Assistant Comptable, FIDUCIAL, ANGERS.
- **Monsieur CARROUE Jean Christophe**
Ouvrier de conditionnement, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur CAVALLARO Jean Marc**
Technicien de maintenance, GROUPE FRANCAISE DE GASTRONOMIE, BASSOU.
- **Monsieur CHAKER Hamdoune**
Pilote machines, SENAGRAL, JOUY.
- **Monsieur CHANTEPIE Hervé**
Monteur Testeur, MOUVEX , AUXERRE.
- **Madame CHATTEY Christelle**
Employée, DUC, CHAILLEY.
- **Mademoiselle CHAUSSIN Marie Bernadette**
Employée à domicile, ADMR, HERY.
- **Monsieur CHEVALIER Christian**
Ingénieur Commercial, ECONOCOM OSIATIS FRANCE, LE PLESSIS ROBINSON.
- **Monsieur CHICAULT Valery**
Pilote process, SENAGRAL, JOUY.
- **Monsieur CHIKHI Mokhtar**
Pilote process, SENAGRAL, JOUY.
- **Madame CHIROUZE Céline**
Opérateur de production, DAVEY BICKFORD, HERY.
- **Madame COLLIN Carole**
Gestionnaire prestations santé, MUTUELLE UMC, PARIS.
- **Monsieur CONGRATEL Stéphane**
Conducteur Routier, SOCIETE DES TRANSPORTS SENAGRAL, FOUCHERES.
- **Madame CORNU Séverine**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.

- **Monsieur COTHIAS Etienne**
Tech. de Prest. Gestion des Bénéf. et Préc., CPAM SEINE ET MARNE, MARNE LA VALLEE.
- **Madame COTTE Christelle**
Chef d'équipe, MILBOX NESPOLI, BRIENON SUR ARMANCON.
- **Monsieur CUFFAUT Stéphane**
Animateur Production, LABORATOIRES MACORS, AUXERRE.
- **Madame CUNEAZ Laurence**
Employée, DUC, CHAILLEY.
- **Madame DA SILVA VALENTE Maria Gorète**
Journaliste et Directrice d'antenne, RADIO AVALLON - AVALLON VISION, AVALLON.
- **Monsieur DAHCHOUR Nouredine**
Chef d'équipe production, SENAGRAL, JOUY.
- **Monsieur DARIOT Olivier**
Gardien Hautement Qualifié, BRENNUS HABITAT, SENS .
- **Madame DARLOT Séverine**
Conseillère en financement, LOGEHAB, CHALON SUR SAONE.
- **Monsieur DE ARAUJO Augusto**
Technicien Usinage Prototypes, ZODIAC ACTUATION SYSTEMS, AUXERRE.
- **Monsieur DE CARVALHO Franck**
Conducteur Routier, SOCIETE DES TRANSPORTS SENAGRAL, FOUCHERES.
- **Monsieur DE SOUSA Roberto**
Ouvrier, DUC, CHAILLEY.
- **Madame DEFOSSEZ Ingrid**
Chef d'équipe, DAVEY BICKFORD, HERY.
- **Monsieur DELETTRE Frédéric**
Ouvrier en , ESAT LES BROUSSES, RAVIERES.
- **Monsieur DELLOMONACO David**
Chargé de Clientèle, BRENNUS HABITAT, SENS .
- **Madame DELOHEN Nadège**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Madame DEVAUX Ingrid**
Animatrice Service Caisse, CARREFOUR, SENS.
- **Madame DIAZ Delphine**
Assistante Commerciale, LAYER BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE, AUXERRE.
- **Madame DOS SANTOS SOUSA Hélène**
Employée Commerciale, MAZAGRAN SERVICES, AVALLON .
- **Madame DUFLOT Marie Eliane**
Opératrice de finition, SAINT GOBAIN PP FRANCE, CHARNY.
- **Monsieur DURAND Bruno**
Animalier et agent d'entretien, CEDS, MEZILLES.
- **Madame DURRINGER Carine**
Responsable Commerciale Confirmée, CASINO, SAINT ETIENNE.
- **Madame DUVAL Sonia**
Assistante Santé Travail, AIST89, AUXERRE.
- **Monsieur FAGLIN Christian**
Chef de poste, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur FALLET David**
Technicien de laboratoire, LABORATOIRES MACORS, AUXERRE.
- **Madame FARSINET Patricia**
Employée de collectivité, CCE BANQUE DE FRANCE, PARIS.
- **Madame FAURE Denise**
Monteuse, ZODIAC ACTUATION SYSTEMS, AUXERRE.
- **Monsieur FAVREAU Olivier**
Convoyeur Conducteur, BRINK'S EVOLUTION, PARIS.
- **Madame FERNANDES Patricia**
Coordinatrice Logistique, VALEO VISION, ST CLEMENT.
- **Madame FERRATON Sandrine**
Opérateur de production, LES LAVANDIERES, MALAY LE GRAND.
- **Madame FEVRE Jacqueline**
Responsable de caisse, MAZAGRAN SERVICES, AVALLON .
- **Monsieur FIBAQUE Teddy**
Opérateur Réseaux, SUEZ EAU FRANCE, MONTGERON.

- **Madame FOUQUET Edith**
Auxiliaire puériculture, CRF, MIGENNES.
- **Madame FRABOT Laurence**
Attaché de Direction, BRENNUS HABITAT, SENS .
- **Madame FRANC Sylvie**
Gestionnaire Comptable, GENERALI REAL ESTATE SPA, PARIS.
- **Monsieur FRENAL Stéphane**
Electromécanicien, SENAGRAL, JOUY.
- **Madame FROMAGER Nathalie**
Gestionnaire de production, ZODIAC ACTUATION SYSTEMS, AUXERRE.
- **Madame FROMONOT Caroline**
Responsable de projets, HARMONIE MUTUELLE, PARIS.
- **Monsieur FUCHS Eric**
Directeur Techn. Directeur Général Délégué, MATISA, SENS.
- **Madame GALLEGO Aurore**
Employée de banque, BANQUE CIC EST, STRASBOURG.
- **Madame GAMBS Julie**
Employée Commerciale, SIMPLY MARKET, CHILLY MAZARIN.
- **Madame GARNIER Sandrine**
Assistante fonctionnelle, OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT, AUXERRE.
- **Monsieur GAUTIER Daniel**
Préparateur de commande, MILBOX NESPOLI, BRIENON SUR ARMANCON.
- **Madame GESCHWINE Marie Laure**
Correspondante Commerciale, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur GIGAND Jean Philippe**
Cadre, SOCIETE GENERALE, PARIS.
- **Madame GIVRY Isabelle**
Chef d'équipe, BRINK'S EVOLUTION, PARIS.
- **Madame GLAISES Françoise**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur GODRON Pascal**
Chef de poste, DUC, CHAILLEY.
- **Madame GORECKI Myriam**
Assistante Technique du service médical, CNAMTS - DRSM - BFC, DIJON.
- **Monsieur GOUILLON Nicolas**
Conducteur Routier, SOCIETE DES TRANSPORTS SENAGRAL, FOUCHERES.
- **Monsieur GOUPILLAUD Pascal**
Accrocheur, FIMM, JOIGNY.
- **Monsieur GRANDEL Stève**
Chargé de Patrimoine, BRENNUS HABITAT, SENS .
- **Monsieur GRIMARD Damien**
Agent de sécurité Viabilité Atelier, APRR PARIS, NEMOURS.
- **Madame GRODET Corinne**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur GUERIN Franck**
Cadre, AIRBUS DS SLC, ELANCOURT.
- **Monsieur GUESNEY Maurice**
Directeur Général, BRENNUS HABITAT, SENS .
- **Mademoiselle GUIMARD Nadine**
Conseillère de ventes, CHAUSSURES RENE, ST PIERRE MONTLIMART.
- **Monsieur HANOCQUE Cyrille**
Ouvrier, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur HEIDEN Carlton**
Cariste Emballages, GATILOG , FOUCHERES.
- **Monsieur HENRIOT Hervé**
Responsable d'exploitation informatique, L'YONNE REPUBLICAINE, AUXERRE.
- **Madame HERITIER Nathalie**
Technicien Conseiller Retraite, CARSAT BFC, DIJON.
- **Monsieur HODZIC Samir**
Ouvrier Découpe Conditionnement Volailles, DUC, CHAILLEY.
- **Mademoiselle HUGOT Carole**
Assistante Ordonnancement, LABORATOIRES MACORS, AUXERRE.
- **Monsieur HUGOT Christophe**
Electro-mécanicien, DUC, CHAILLEY.

- **Monsieur IENZER Pierre**
Responsable de site, GIE GAG, SENS.
- **Monsieur JACOTIN Franck**
Electro-mécanicien, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur KHRICHEF Abdelilah**
Ouvrier, DUC, CHAILLEY.
- **Mademoiselle KRAS Anne**
Secrétaire de direction , CNAMTS - DRSM - BFC, DIJON.
- **Monsieur LACOUR Grégory**
Conducteur d'engins de manutention, ATELIERS DE JOIGNY, JOIGNY.
- **Monsieur LAFON Vincent**
Responsable Maintenance Systèmes Opérationnels, APRR PARIS, NEMOURS.
- **Monsieur LAGAITE Fabrice**
Opérateur, SILEC CABLE, MONTEREAU .
- **Monsieur LAMOUCHE Christophe**
Chef de secteur, DUC, CHAILLEY.
- **Madame LASTERE Catherine**
Agent de services, DECA PROPLETE HAUTE NORMANDIE 1, CANTELEU.
- **Madame LE BERRE Evelyne**
Secrétaire, SENS ELECTRO DIESEL, SENS.
- **Monsieur LE DISCORD Sylvain**
Chef de service clients, LES LAVANDIERES, MALAY LE GRAND.
- **Monsieur LEBEAUX Gérard**
Monteur Modèles Spéciaux, ABA, VILLENEUVE SUR YONNE.
- **Monsieur LECLERE Ludovic**
Soudeur semi auto, CONIMAST INTERNATIONAL, SAINT FLORENTIN.
- **Monsieur LEFEVRE Pascal**
Tuteur Abattoir Volailles, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur LEFEVRE Renaud**
Responsable magasin pièces détachées, RÖSLER FRANCE, SENS .
- **Mademoiselle LEGRAND Jocelyne**
Ouvrière Abattage Volailles, DUC, CHAILLEY.
- **Madame LEGRAND Lydie**
Agent de fabrication, EUROSTYLE SYSTEMS SENS, SENS.
- **Monsieur LEMAIRE Christian**
Approvisionnement, CASINO, SAINT ETIENNE.
- **Madame LEPAGE Christelle**
Salarié, DUC, CHAILLEY.
- **Madame LEPAGE Corinne**
Conductrice autonome couseuse, ATELIERS BABOUOT, LAGNY SUR MARNE.
- **Monsieur LESOURD Arnaud**
Chargé d'opérations, BRENNUS HABITAT, SENS .
- **Monsieur LETORD Dominique**
Analyste technique grands projets, MOUVEX , AUXERRE.
- **Monsieur LHOMME Yann**
Directeur, VILLEBENOIT NORD, SENS .
- **Monsieur LHUILLIER Bruno**
Gardien Qualifié, BRENNUS HABITAT, SENS .
- **Madame LHUISSIER Laurence**
Employée de restauration et de services, H.R.C , VENOY.
- **Monsieur LIGER François**
Ouvrier Polyvalent Entretien Expéditions, DUC, CHAILLEY.
- **Madame LORRAIN Béatrice**
Ouvrière Abattage, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur LOUIS Philippe**
Technicien d'exploitation, CENTRE FRANCE PARC EXPO, AUXERRE.
- **Madame MAAS Stéphanie**
Agent polycompétent, VALEO VISION, ST CLEMENT.
- **Monsieur MACHADO Gilbert**
Responsable atelier, SENAGRAL, JOUY.
- **Monsieur MACHAVOINE Gérard**
Magasinier, DOLIS SAS, SAINT FLORENTIN.
- **Monsieur MALDENT Christophe**
Electricien Maintenance, DUC, CHAILLEY.

- **Monsieur MALHERBET Franck**
Pilote process, SENAGRAL, JOUY.
- **Madame MALISSE Carine**
Gestionnaire RO RC et Prévoyance, HARMONIE MUTUELLE, PARIS.
- **Monsieur MAMERON Bruno**
Technicien Expérimenté Allocataires, POLE EMPLOI BFC, DIJON.
- **Monsieur MANGEMATIN David**
Conducteur d'équipement, DAVEY BICKFORD, HERY.
- **Madame MANIER Karine**
Assistante service clients, LES LAVANDIERES, MALAY LE GRAND.
- **Monsieur MARAND Nicolas**
Responsable Pole Support, ZODIAC ACTUATION SYSTEMS, AUXERRE.
- **Madame MARTEAU Véronique**
Auxiliaire de puériculture, CRF, MIGENNES.
- **Madame MARTIN Stéphanie**
Gestionnaire RO RC et Prévoyance, HARMONIE MUTUELLE, PARIS.
- **Monsieur MARTIN Thierry**
Contrôleur Cariste, GATILOG , FOUCHERES.
- **Madame MARYNIAK Catherine**
Gestionnaire Cotisations Commissions, GRAS SAVOYE, NOISY LE GRAND.
- **Madame MATEUS Katy**
Assistante qualité UAP, VALEO VISION, ST CLEMENT.
- **Madame MAUREAU Laetitia**
Monitrice, DAVEY BICKFORD, HERY.
- **Madame MECCHIA Corinne**
Technicienne de gestion de données, GUERBET, ROISSY CDG.
- **Monsieur MERCIER Stéphane**
Responsable laboratoire, VALEO VISION, ST CLEMENT.
- **Madame MERCIER Valerie**
Assistante Caisse, CARREFOUR, SENS.
- **Madame MERESTA Marie Joséphine**
Opérateur de production, LES LAVANDIERES, MALAY LE GRAND.
- **Monsieur MERMET Gérard**
Responsable qualité industrielle, SENAGRAL, JOUY.
- **Madame MESLIER Christine**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur MICHAUT Jean Christophe**
Technicien en prévention spécialisé, DEKRA INDUSTRIAL SAS, LIMOGES.
- **Madame MILACHON Corinne**
Ouvrière Découpe, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur MILLOT Michel**
Pilote finition, CONIMAST INTERNATIONAL, SAINT FLORENTIN.
- **Madame MISSILLIER Stéphanie**
Chef d'équipe préparation de commandes, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur MONTMARTIN Patrick**
Technicien, SOGITEC INDUSTRIES, SURESNES.
- **Madame MOUGIN Laurence**
Directrice Comptable, SENAGRAL, JOUY.
- **Monsieur MOUTAWAKIL Abdelwahad**
Opérateur de production, LABORATOIRES MACORS, AUXERRE.
- **Madame NICE Nathalie**
Préparatrice Contrôleuse, GATILOG , FOUCHERES.
- **Madame NOEL Sylviane**
Employée Commerciale, INTERMARCHÉ - SAS PHILAN, JOIGNY.
- **Monsieur OULD EL KHARRAZ Abderrahim**
Ouvrier, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur PARIS Francis**
Monteur échelles, ABA, VILLENEUVE SUR YONNE.
- **Monsieur PASQUER Vincent**
Magasinier Vendeur, SENS ELECTRO DIESEL, SENS.
- **Madame PAUTRAT Guenaële**
Gestionnaire Spécifique RO RC et Prévoyance, HARMONIE MUTUELLE, PARIS.
- **Monsieur PAYEN Benoît**
Chef Piste, ORLY FLIGHT SERVICES, ROISSY CDG.

- **Monsieur PAYEN Olivier**
Directeur Commercial, ALKERN NORD, MOUY SUR SEINE.
- **Monsieur PELTRET Jean Pierre**
Régleur Responsable d'équipe, FLERTEX SAS, ST FLORENTIN.
- **Monsieur PERBAL Frédéric**
Leader de production Assistant qualité, VALEO VISION, ST CLEMENT.
- **Madame PEREIRA DA SILVA Alexandra**
Employée Commerciale, CSF, LE SUBDRAY.
- **Madame PERRIN Hélène**
Chargée de développement, MNT, PARIS.
- **Monsieur PEYRONNENC Bernard**
Contrôleur de commandes, BOURGOGNE PRODUITS FRAIS, MONETEAU.
- **Madame PIGNOT Solange**
Employée Administrative, DUC, CHAILLEY.
- **Madame PILLOT Corinne**
Auxiliaire puéricultrice, CRF, MIGENNES.
- **Monsieur POINT Fabrice**
Metteur au point, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES, MOISSY CRAMAYEL.
- **Madame POLETTE Patricia**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Madame POULAIN Cécilia**
Responsable projets qualité clients, SENAGRAL, JOUY.
- **Madame POULIN Anne Marie**
Agent à domicile, MUTUALITE FRANCAISE BOURGUIGNONNE, DIJON.
- **Monsieur POUTEAU Jean François**
Chargé d'opérations, BRENNUS HABITAT, SENS .
- **Monsieur PRELAT Julien**
Electromécanicien, SENAGRAL, JOUY.
- **Monsieur PREVOST Fabrice**
Ouvrier Découpe Conditionnement, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur PRIN Frédéric**
Agent d'entretien et prévention, EAU DE PARIS, MONTIGNY SUR LOING.
- **Madame PROT Catherine**
Agent de production, ZODIAC ACTUATION SYSTEMS, AUXERRE.
- **Monsieur PROVENDIER Benoît**
Conducteur d'engins, ROUTES ET CHANTIERS MODERNES, SENS .
- **Madame PRUNIER Virginie**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Madame RAISON Sophie**
Directrice Résidence, SERHR ORFEA, PARIS.
- **Madame RAMOS La Salette**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur RANGDET Marc**
Ingénieur méthodes, VALEO VISION, ST CLEMENT.
- **Madame RAYNAUD Maud**
Opérateur de production, LES LAVANDIERES, MALAY LE GRAND.
- **Madame REMY Delphine**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur RHIOUES Khalid**
Agent Professionnel, FLERTEX SAS, ST FLORENTIN.
- **Madame RICHER Stéphanie**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Madame RIDARD Carole**
Assistante de Direction, MISSION LOCALE DU SENONAI, SENS.
- **Monsieur ROBINET David**
Chef d'agence, COLAS CENTRE OUEST, NANTES.
- **Madame ROBLET Florence**
Directrice RH, DAVEY BICKFORD, HERY.
- **Madame ROGER Nathalie**
Convoyeur Garde, BRINK'S EVOLUTION, PARIS.
- **Monsieur ROGER Sébastien**
Responsable projet, VALEO VISION, ST CLEMENT.
- **Madame ROGER Séverine**
Responsable Adm. Comptable et Social, CENTRE FRANCE PARC EXPO,
AUXERRE.

- **Madame ROUART Laurence**
Gardien Qualifié, BRENNUS HABITAT, SENS .
- **Madame ROUILLER Sophie**
Opérateur Chimie, DAVEY BICKFORD, HERY.
- **Monsieur ROY Jean Jacques**
Monteur escabeaux, ABA, VILLENEUVE SUR YONNE.
- **Monsieur ROYER Jean René**
Conducteur Routier, SOCIETE DES TRANSPORTS SENAGRAL, FOUCHERES.
- **Monsieur ROYER Laurent**
Monteur Modèles Spéciaux, ABA, VILLENEUVE SUR YONNE.
- **Madame RUFENER Laurence**
Gestionnaire Spécifique RO RC et Prévoyance, HARMONIE MUTUELLE, PARIS.
- **Monsieur SALGADO Joël**
Chef d'équipe, GATILOG , FOUCHERES.
- **Monsieur SALMON Thierry**
Tourneur, ADI KALFA SAS, CHEVRY COSSIGNY.
- **Madame SALOUM Rabia**
Pilote machines, SENAGRAL, JOUY.
- **Monsieur SANCHEZ Christophe**
Technicien maintenance, SENAGRAL, JOUY.
- **Madame SASSIER Valérie**
Ouvrière Découpe Conditionnement, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur SAULET Ludovic**
Magasinier Cariste, VALEO VISION, ST CLEMENT.
- **Mademoiselle SCHMINKE Magali**
Chef de poste conditionnement volailles, DUC, CHAILLEY.
- **Madame SCHRAEN Sophie**
Directrice d'agence, CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE, BOURGES.
- **Monsieur SCUBLA Yvan**
Bobineur, BREGER CENTRE, SENS.
- **Madame SEMOLA Hélène**
Employée administrative, VILLEBENOIT SUD, AUXERRE.
- **Monsieur SERANDAO Tony**
Magasinier maintenance, SENAGRAL, JOUY.
- **Monsieur SERRE Philippe**
Chargé de clientèle, KPMG SA, PARIS LA DEFENSE.
- **Madame SIEFRIDT Sandrine**
Assistante de direction, DUC, CHAILLEY.
- **Madame SIVERT Christine**
Laborantine, SENAGRAL, JOUY.
- **Madame SOUVANT Véronique**
Chef de service, ADAPEI SESSAD HORIZON 58, CLAMECY.
- **Madame STADELMANN Evelyne**
ATSEM, MAIRIE D', AVALLON.
- **Madame STEFUNKO Agnès**
Aide Comptable, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur TAMBORINI Francis**
Employé Commercial Confirmé, CASINO, SAINT ETIENNE.
- **Madame TELMON Sylvie**
Assistante Administrative du personnel, SAIPOL, LE MERIOT.
- **Madame TESTA Marjorie**
Comptable, MATISA, SENS.
- **Madame TREHIN Séverine**
Gestionnaire Spécifique RO RC et Prévoyance, HARMONIE MUTUELLE, PARIS.
- **Monsieur TREHIN Yann**
Chaudronnier Soudeur, MOUVEX , AUXERRE.
- **Madame VADELLE Bénédicte**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
demeurant 11 rue des Clouzeaux à BRIENON SUR ARMANCON
- **Monsieur VALLEE Franck**
Ouvrier, DUC, CHAILLEY.
- **Madame VALLET Christine**
Conseiller de clientèle, CAISSE D'EPARGNE DE BFC, DIJON.
- **Madame VANDENABEELE France**
Responsable Clientèle, BRENNUS HABITAT, SENS .

- **Monsieur VERGER Gilles**
Ouvrier, DUC, CHAILLEY.
- **Madame VERRIER Pascale**
Ouvrière Découpe Conditionnement Volailles, DUC, CHAILLEY.
- **Madame VILAIN Sophie**
Agent de service, ONET SERVICES, MONETEAU.
- **Monsieur VINCENT Robert**
Tôlier Monteur, DELACROIX & FILS, ERCUIS.
- **Madame VUILLEMINOT Ursula**
Comptable Fournisseurs, ZODIAC ACTUATION SYSTEMS, AUXERRE.
- **Monsieur WELFORD Jean Luc**
Testeur Monteur, MOUVEX , AUXERRE.
- **Madame WILLOT Catherine**
Caissière, INTERMARCHE - SAS PHILAN, JOIGNY.

Article 2 : La médaille d'honneur du travail VERMEIL est décernée à :

- **Monsieur ABBA Ahmed**
Pilote machines, SENAGRAL, JOUY.
- **Monsieur ABRON Eric**
Superviseur Presse 2, ALUMINIUM FRANCE EXTRUSION, ST FLORENTIN.
- **Monsieur ANDRADE ARAUJO Augusto**
Soudeur, ATELIERS DE JOIGNY, JOIGNY.
- **Monsieur ASLANIAN Philippe**
Chef de Groupe Contrôle Financier, BOUYGUES BATIMENT IDF, ST QUENTIN EN YVELINES.
- **Madame BALLINGER Martine**
Adjoint Adm. Principal 1ère classe, JOINVILLE LE PONT HABITAT OPH, JOINVILLE LE PONT.
- **Madame BAPTISTA GONCALVES Arménia**
Gardien Qualifié, BRENNUS HABITAT, SENS .
- **Monsieur BARDIN Philippe**
AEL Chargé d'emballage, CASINO, SAINT ETIENNE.
- **Madame BARRAUX Claudine**
Technicienne logistique, VALEO VISION, ST CLEMENT.
- **Monsieur BEAUFUME Thierry**
Diéséliste, AUTO COMPTOIR DE L'YONNE, AUXERRE.
- **Madame BEAUMONT Sandrine**
Technicien du service médical, CNAMTS - DRSM - BFC, DIJON.
- **Madame BEN GAMASSE Florence**
Clerc de Notaire, SCP C.BRISSON & V.VILLECOURT, AUXERRE.
- **Madame BERNARD Sylvaine**
Assistante Commerciale, RÖSLER FRANCE, SENS .
- **Monsieur BORE Vincent**
Régleur Usinage, GEVELOT EXTRUSION, TOUCY.
- **Madame BORNAT Claudine**
Opératrice de finition, SAINT GOBAIN PP FRANCE, CHARNY.
- **Monsieur BOUHOUT Mohamed**
Maçon, EIFFAGE ENERGIE BOURGOGNE CHAMPAGNE, LONGVIC.
- **Monsieur BOURNIGAL Thierry**
Chef de mouvement, BRINK'S EVOLUTION, PARIS.

- **Monsieur BOUTANTIN Gilles**
Responsable Agence Hydraulique, GIE GAG, SENS.
- **Monsieur BOYER Jean Luc**
Pilote zone étuve, SENAGRAL, JOUY.
- **Monsieur BRISON Jean Louis**
Chef de secteur, CASINO, SAINT ETIENNE.
- **Monsieur BUARD Didier**
Technicien professionnel d'essais, RENAULT, BOULOGNE BILLANCOURT.
- **Monsieur CARRE Philippe**
Assistant Comptable, FIDUCIAL, ANGERS.
- **Monsieur CAVALLARO Jean Marc**
Technicien de maintenance, GROUPE FRANCAISE DE GASTRONOMIE, BASSOU.
- **Madame CHANDIOUX Josiane**
Pilote machines, SENAGRAL, JOUY.
- **Monsieur CHAPRON Franck**
Mécanicien qualifié, VILLEBENOIT SUD, AUXERRE.
- **Madame CHATEL Corinne**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Madame CHIESA Brigitte**
Réfèrent Technique AFI, CAF DE L'YONNE, AUXERRE.
- **Monsieur CHINAPAYEN Alex**
Responsable Thermoformage, CLP PACKAGING, MIGENNES.
- **Monsieur CHRISTOPHE Patrick**
Ouvrier Professionnel, ATELIERS DE JOIGNY, JOIGNY.
- **Monsieur CONTE Antoine**
Bobinier Plaqueur, L'YONNE REPUBLICAINE, AUXERRE.
- **Monsieur CONTE Christian**
Porteur, EXPRESS DISTRIBUTION, AUXERRE.
- **Monsieur CORFMAT Lionel**
Conducteur Routier, SOCIETE DES TRANSPORTS SENAGRAL, FOUCHERES.
- **Monsieur COULAUD Gilles**
Resp. Développement Produit Das, DAVEY BICKFORD, HERY.
- **Madame COUTINHO Sylvia**
Responsable SAV et emballages vides, SOCIETE DES TRANSPORTS SENAGRAL, FOUCHERES.
- **Monsieur COUVREUR Pierre**
Ingénieur d'études, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES, MOISSY CRAMAYEL.
- **Monsieur CRETIN Patrice**
Responsable de Service Informatique, GAN ASSURANCES, PARIS.
- **Monsieur CURY Christophe**
Cariste, SILEC CABLE, MONTEREAU .
- **Monsieur DA SILVA Antonio**
Technicien maintenance, SENAGRAL, JOUY.
- **Madame DA SILVA PIRES TOME Maria**
Ouvrière Abattoir, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur DALIDET Franck**
Chef d'équipe, LAFARGE GRANULATS FRANCE, CLAMART.
- **Mademoiselle DE AZEVEDO Rosa**
Ouvrière Abattage Poulets, DUC, CHAILLEY.
- **Madame DE JESUS Maria Diamantina**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Madame DELAGNEAU Catherine**
Assistante RH, KAUFEL SA, PIFFONDS.
- **Monsieur DENIS Jean Luc**
Responsable d'unité de fabrication, NUTRI-BOURGOGNE, CHAILLEY.
- **Monsieur DERAULT Lionel**
Opérateur commande numérique, MOUVEX , AUXERRE.
- **Monsieur DESGRANGES Christophe**
Agent Professionnel, FLERTEX SAS, ST FLORENTIN.
- **Monsieur DIERS Christian**
Directeur de magasin, VILLEBENOIT NORD, SENS .
- **Madame DUBOIS Patricia**
Assistante RH et Formation, BNP PARIBAS SA, PARIS.
- **Monsieur DUCROT Alain**
Employé de restauration et de services, H.R.C , VENOY.

- **Monsieur DURAND Patrick**
Directeur, SENS ELECTRO DIESEL, SENS.
- **Monsieur DURU Jean Luc**
Conducteur Routier, SOCIETE DES TRANSPORTS SENAGRAL, FOUCHERES.
- **Monsieur EDOUARD Laurent**
Poseur Chauffeur, EIFFAGE ENERGIE BOURGOGNE CHAMPAGNE, LONGVIC.
- **Monsieur FACCHETTI Jean Pierre**
Commandant de bord, AIR FRANCE , ROISSY CDG.
- **Monsieur FAUCHERON Bernard**
Ouvrier, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur FELIX Jérôme**
Technicien de maintenance, VALEO VISION, ST CLEMENT.
- **Monsieur FEVRE Thierry**
Technicien polyvalent peinture, CONIMAST INTERNATIONAL, SAINT FLORENTIN.
- **Monsieur FILLEBEEN Augustin**
Technicien SAV, STARKEY FRANCE , CRETEIL.
- **Madame FLEURANCE Sylvie**
Chargé Gestion Réclamations, BRENNUS HABITAT, SENS .
- **Monsieur FLORANGE Alain**
Agent Sécurité Incendie SSIAP2, SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES TOUR LYON BERCY, PARIS.
- **Monsieur FOUCAUD Christian**
Directeur d'unité de production, CHEMETALL SAS, SENS.
- **Madame FRAN CZAK Christine**
Aide Comptable, DUC, CHAILLEY.
- **Madame FRAPPIER Nicola**
Journaliste Responsable suppléments, L'YONNE REPUBLICAINE, AUXERRE.
- **Monsieur FRAVELLE Patrick**
Mécanicien, VILLEBENOIT SUD, AUXERRE.
- **Monsieur FROMONOT Alain**
Techn. Projet Industrialisation et Qualité, GEVELOT EXTRUSION, TOUCY.
- **Madame FURNON Annie**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Madame GADRET Isabelle**
Employée de restauration et services, HRC , SCEAUX.
- **Monsieur GARCIA Edmond**
Manutentionnaire, KRONOSPAN SAS, AUXERRE.
- **Madame GARNIER Sandrine**
Assistante fonctionnelle, OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT, AUXERRE.
- **Monsieur GAUDIN Eric**
Chargé d'export, ABRASERVICE, ST PRIEST.
- **Madame GAUFILLIER Chantal**
Aide Comptable, FEDERATION ADMR DE L'YONNE, AUXERRE.
- **Madame GENE BRIER Florence**
Correspondanciè re, ALUMINIUM FRANCE EXTRUSION, ST FLORENTIN.
- **Madame GIBKI Véronique**
Assistante Comptable, FIDUCIAL, ANGERS.
- **Monsieur GILBERT Nicolas**
Agent d'accueil itinérant, CPAM SEINE ET MARNE, MARNE LA VALLEE.
- **Monsieur GIRARD Lionel**
Agent d'entretien qualifié, CCE BANQUE DE FRANCE, PARIS.
- **Madame GONZALEZ Maryse**
Comptable, SERVET DUCHEMIN, AUXERRE .
- **Madame GORNEAU Catherine**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur GOUACHE Pascal**
Technicien Qual. Produits et Fournisseurs, ZODIAC ACTUATION SYSTEMS, AUXERRE.
- **Madame GRADOS Sylvie**
Gestionnaire Clientèle, CAISSE D'EPARGNE DE BFC, DIJON.
- **Madame GREPIER Monique**
Agent Administratif, ALUMINIUM FRANCE EXTRUSION, ST FLORENTIN.
- **Madame GUILLON Marie Pierre**
Moniteur, DAVEY BICKFORD, HERY.

- **Monsieur GUIOT Patrice**
Technicien PPS, AIR FRANCE , ROISSY CDG.
- **Madame GUYOT Isabelle**
Responsable Abattoir, DUC, CHAILLEY.
- **Madame HARDELLET Evelyne**
Comptable, KAUFEL SA, PIFFONDS.
- **Madame HODZIC Véronique**
Ouvrière Lingère Polyvalente, DUC, CHAILLEY.
- **Madame HOLLERTT Florence**
Conseiller Développement Patrimonial, CAISSE D'EPARGNE DE BFC, DIJON.
- **Monsieur IENZER Jean Marc**
Pilote permanent de l'offre, CASINO, SAINT ETIENNE.
- **Monsieur IENZER Pierre**
Responsable de site, GIE GAG, SENS.
- **Monsieur JARRY Didier**
Responsable Service Espaces Verts, BRENNUS HABITAT, SENS .
- **Monsieur JOURDAN Eric**
Responsable Ordonnancement, DUC, CHAILLEY.
- **Madame JULIEN Bénédicte**
Préparateur emballages, SENAGRAL, JOUY.
- **Monsieur KLIMCZAK Laurent**
Assistant approvisionnement, VILLEBENOIT SUD, AUXERRE.
- **Madame LAHAYE Edith**
Aide Comptable, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur LAPEYRONIE Alain**
Opérateur réseau clientèle terrain, VEOLIA EAU, BEAUNE.
- **Monsieur LASSON Ludovic**
AEL Expert, CASINO, SAINT ETIENNE.
- **Madame LAUZET Valérie**
Assistante Technique Santé Travail, AIST89, AUXERRE.
- **Madame LE CALLONEC Michèle**
Responsable Comptable et Financier, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur LE SCANFF Alain**
Ouvrier, DUC, CHAILLEY.
- **Madame LEBEGUE RENAUDIN Marie Pierre**
Gardien Qualifié, BRENNUS HABITAT, SENS .
- **Madame LECOMPTE Christine**
Responsable de rayon, MAZAGRAN SERVICES, AVALLON .
- **Monsieur LEDROIT Eric**
Responsable magasin, SAINT GOBAIN PP FRANCE, CHARNY.
- **Madame LEGER Nadia**
Opératrice, VALEO VISION, ST CLEMENT.
- **Monsieur LEGOUT Jean Michel**
Gestionnaire de stocks, GATILOG , FOUCHERES.
- **Madame LEJEUNE Nadine**
Télévendeuse RUF, DUC, CHAILLEY.
- **Madame LEMAIRE Aline**
Chef de poste, LES LAVANDIERES, MALAY LE GRAND.
- **Madame LEMEE Nathalie**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur LEQUEUX Emile**
Ouvrier, DUC, CHAILLEY.
- **Madame LOPES MARTINS Maria**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.

- **Madame LOUWS Marie Odile**
Responsable Laboratoire, CHEMETALL SAS, SENS.
- **Madame LOYER Nathalie**
Agent service spécialisé, CRF USSR, MIGENNES.
- **Monsieur MABIRE Patrick**
Conducteur Routier, SOCIETE DES TRANSPORTS SENAGRAL, FOUCHERES.
- **Madame MACEDO DA COSTA Béatriz**
Ouvrière Découpe Conditionnement, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur MACHAIE Michel**
Technicien Métrologie, DAVEY BICKFORD, HERY.
- **Monsieur MADELAIN Pascal**
Ajusteur Monteur, MOUVEX , AUXERRE.
- **Madame MADELENAT Annie**
Gestionnaire d'approvisionnement, SERVET DUCHEMIN, AUXERRE .
- **Madame MAGALHAES Frédérique**
Hôtesse de caisse, CARREFOUR, SENS.
- **Madame MANGEMATIN Francine**
Conseiller de mode, VETIR SAS, ST PIERRE MONTLIMART.
- **Madame MANSANTI Agnès**
Gestionnaire carnet de commande, KRONOSPAN SAS, AUXERRE.
- **Monsieur MANSART Christophe**
Technicien de production, KRONOSPAN SAS, AUXERRE.
- **Monsieur MARTIN Eric**
Pilote parc, CONIMAST INTERNATIONAL, SAINT FLORENTIN.
- **Monsieur MARTINET Laurent**
Technicien Finition, KRONOSPAN SAS, AUXERRE.
- **Monsieur MARTINS José**
Chef de secteur, DUC, CHAILLEY.
- **Madame MAULME Annie**
Secrétaire Aide Comptable, BRENNUS HABITAT, SENS .
- **Monsieur MAURICE Pascal**
Imprimeur2ème conducteur, L'YONNE REPUBLICAINE, AUXERRE.
- **Madame MECCHIA Corinne**
Technicienne de gestion de données, GUERBET, ROISSY CDG.
- **Madame MENGUAL Arlette**
Agent de thermoformage, DYNAPLAST, SAINT FLORENTIN.
- **Monsieur MESSAGE Philippe**
Conducteur Presse, GEVELOT EXTRUSION, TOUCY.
- **Monsieur MILLOT Philippe**
Gardien Hautement Qualifié, BRENNUS HABITAT, SENS .
- **Monsieur MIRA Jean Pierre**
Chef d'équipe, LES LAVANDIERES, MALAY LE GRAND.
- **Monsieur MOUCHON Bruno**
Responsable, MOUVEX , AUXERRE.
- **Monsieur NOEL Patrice**
Outilleur, SMPE, ST FLORENTIN.
- **Madame NOWAK Marguerite**
Pilote machines, SENAGRAL, JOUY.
- **Madame NOZERET Chantal**
Gestionnaire RO RC et Prévoyance, HARMONIE MUTUELLE, PARIS.
- **Monsieur PADIEU Michel**
Ouvrier, DUC, CHAILLEY.
- **Madame PARIS Caroline**
Assistante Pôle Accomp. et Soutien au Commerce, BNP PARIBAS SA, PARIS.
- **Madame PATAT Sylvie**
Membre logistique, VALEO VISION, ST CLEMENT.
- **Madame PATO Delphine**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur PATO Luis**
Ouvrier, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur PELLETIER François**
Chargé d'études, SILEC CABLE, MONTEREAU .
- **Madame PEREIRA Ana**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur PETIT Dominique**

- Responsable Livraisons, PHOENIX PHARMA , CRETEIL.
- **Monsieur PETRIZZO Eric**
Chef de secteur, CASINO, SAINT ETIENNE.
 - **Monsieur PEYRONNENC Bernard**
Contrôleur de commandes, BOURGOGNE PRODUITS FRAIS, MONETEAU.
 - **Monsieur PICARD Didier**
Chef de secteur, CASINO, SAINT ETIENNE.
 - **Monsieur POHER Patrick**
Magasinier, ATELIERS DE JOIGNY, JOIGNY.
 - **Madame PONS Sylvie**
Comptable, DUC, CHAILLEY.
 - **Monsieur POUILLOT Gilles**
Responsable Secteur Tiers Payant, AUDIENS, VANVES.
 - **Monsieur POULAILLEAU Gilles**
Agent de suivi et contrôleur régie, ALUMINIUM FRANCE EXTRUSION, ST FLORENTIN.
 - **Madame POULIN Anne Marie**
Agent à domicile, MUTUALITE FRANCAISE BOURGUIGNONNE, DIJON.
 - **Madame PRADIER Véronique**
Responsable ADV, GRAINDORGE SAS, SENS.
 - **Monsieur PRIEM Eddy**
Responsable comptoir auto, VILLEBENOIT NORD, SENS .
 - **Monsieur PROSPER Patrick**
Agent Qualité, SMPE, ST FLORENTIN.
 - **Madame PRUNIER Sylvie**
Moniteur, DAVEY BICKFORD, HERY.
 - **Monsieur PYS Laurent**
Conducteur de travaux, SILEC CABLE, MONTEREAU .
 - **Monsieur RAW SIN Jean Marc**
Chef de machine, SILEC CABLE, MONTEREAU .
 - **Madame RIMBAULT Martine**
Gestionnaire RO RC et Prévoyance, HARMONIE MUTUELLE, PARIS.
 - **Monsieur ROBBA Jean Michel**
Assistant de maintenance, VALEO VISION, ST CLEMENT.
 - **Madame ROUIF Florence**
Directeur comptable, BRENNUS HABITAT, SENS .
 - **Madame ROY Claudine**
Ouvrière Abattage Volailles, DUC, CHAILLEY.
 - **Monsieur ROY Lionel**
Contrôleur Cariste, GATILOG , FOUCHERES.
 - **Madame SALAUN Joëlle**
Comptable, DUC, CHAILLEY.
 - **Monsieur SALMON Thierry**
Tourneur, ADI KALFA SAS, CHEVRY COSSIGNY.
 - **Madame SAUTIER Laurence**
Secrétaire, HARMONIE MUTUELLE, PARIS.
 - **Madame SENAT Frédérique**
Gestionnaire RO RC et Prévoyance, HARMONIE MUTUELLE, PARIS.
 - **Monsieur SIMON Marc**
Chef de machine, SILEC CABLE, MONTEREAU .
 - **Madame SOARES Yveline**
Opératrice Régleuse, DAVEY BICKFORD, HERY.
 - **Madame SOUVANT Véronique**
Chef de service, ADAPEI SESSAD HORIZON 58, CLAMECY.
 - **Monsieur SOYER Pierre**
Employé, DUC, CHAILLEY.
 - **Madame STADELMANN Evelyne**
ATSEM, MAIRIE D', AVALLON.
 - **Monsieur SWOBODA Eric**
Responsable d'activité parc bâtiment, APRR PARIS, NEMOURS.
 - **Monsieur TAVARES Antonio**
Conducteur Routier, SOCIETE DES TRANSPORTS SENAGRAL, FOUCHERES.
 - **Madame TAVARES Laura**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.

- **Monsieur TRIGO Artur**
Mécanicien autos, METIN SA, MONTEVRAIN.
- **Madame VADOT Véronique**
Correspondancièrè, ALUMINIUM FRANCE EXTRUSION, ST FLORENTIN.
- **Monsieur VASCIALELLI Félix**
Manager magasin, CHAUSSURES RENE, ST PIERRE MONTLIMART.
- **Madame VASCIARELLI Clara**
Adjoint, CHAUSSURES RENE, ST PIERRE MONTLIMART.
- **Monsieur VINCENT Maurice**
Responsable Inspection, FLERTEX SAS, ST FLORENTIN.
- **Madame WINNEPENNINCKX Valérie**
Chargé Affaires Pro Expert, CAISSE D'EPARGNE DE BFC, DIJON.
- **Madame WOJTOWIEZ Danielle**
Ouvrier Maroquinier, ATELIERS D'ARMANCON, SEMUR EN AUXOIS.
- **Monsieur ZRAG Khalil**
Leader de production, VALEO VISION, ST CLEMENT.

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- **Madame ALBERTI Gisèle**
Conseiller Clientèle, CAISSE D'EPARGNE DE BFC, DIJON.
- **Monsieur ALIGON Jean Louis**
Coordinateur Ordonnancement, L'YONNE REPUBLICAINE, AUXERRE.
- **Monsieur ANDREAC Jean François**
Agent Professionnel, FLERTEX SAS, ST FLORENTIN.
- **Monsieur ANJORAND Bernard**
Assistant RH, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES, MOISSY CRAMAYEL.
- **Madame ARCI Ginette**
Gardien Qualifié, BRENNUS HABITAT, SENS .
- **Madame AUBRAT Chantal**
Ouvrière Découpe Conditionnement, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur AYOUBI Abdelouahab**
Pilote machines, SENAGRAL, JOUY.
- **Madame BARBIER Brigitte**
Responsable Informatique, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur BAUDOT Pascal**
Tourneur Rectifieur, VILLEBENOIT SUD, AUXERRE.
- **Madame BERNARD Marie Claude**
Employée Administratif, CLP PACKAGING, AVALLON.
- **Monsieur BERTHOLLET Charles**
Ingénieur des méthodes, DAVEY BICKFORD, HERY.
- **Madame BERVILLER Geneviève**
Conditionneuse Tri, CLP PACKAGING, AVALLON.
- **Madame BEZIERS Patricia**
Assistant Administratif Magasin, SILEC CABLE, MONTEREAU .
- **Madame BIDOIS Véronique**
Technicienne Qualité, BIOMNIS, IVRY SUR SEINE.
- **Monsieur BIENFAIT Michel**
Gardien d'immeubles, OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT, AUXERRE.
- **Monsieur BOINI Marc**
AEL chargé emballage, CASINO, SAINT ETIENNE.
- **Monsieur BONDET DE LA BERNARDIE Alain**
Techn.Essai Prototype MCTP, DAVEY BICKFORD, HERY.

- **Monsieur BONNEAU Jean Louis**
Ouvrier, DUC, CHAILLEY.
- **Madame BOTTET Annie**
Rectifieuse, ZODIAC ACTUATION SYSTEMS, AUXERRE.
- **Madame BOURGOIN Nelly**
Contrôleuse Administrative, SILEC CABLE, MONTEREAU .
- **Madame BRICOUT Sandrine**
Technicien Expérimenté Allocataires, POLE EMPLOI BFC, DIJON.
- **Monsieur BUFFENOIR Didier**
Mécanicien PL, SENS ELECTRO DIESEL, SENS.
- **Monsieur CANDAU Thierry**
Peintre, BRENNUS HABITAT, SENS .
- **Monsieur CHAHBOUNI Aziz**
Hôte Produit, H.R.C , VENOY.
- **Madame CHANY Marie Pierre**
Assistant Service Social, CARSAT BFC, DIJON.
- **Monsieur CHARETIE Jocelyn**
Contrôleur Qualité, GALVA AFA, VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE.
- **Madame CHARLES Chantal**
Chargé Marché Suivi Financier, BRENNUS HABITAT, SENS .
- **Monsieur CHARLES Jean Claude**
Responsable Exploitation Maintenance, EAU DE PARIS, MONTIGNY SUR LOING.
- **Madame CHARRIER Marie Noëlle**
Technicienne Hygiène Sécurité, AIST89, AUXERRE.
- **Monsieur CHATEL Jean Claude**
Peintre Service Entretien, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur CHICAUD Jean Claude**
Technico Commercial, ACE, DIJON.
- **Madame CHIESA Brigitte**
Référént Technique AFI, CAF DE L'YONNE, AUXERRE.
- **Madame COURCIER Odile**
Régleuse Colleuse, CLP PACKAGING, AVALLON.
- **Madame DAGUET Nicole**
Agent de facturation, SILEC CABLE, MONTEREAU .
- **Monsieur DAUBRESSE Philippe**
Ouvrier Professionnel, ATELIERS DE JOIGNY, JOIGNY.
- **Monsieur DE OLIVEIRA Albertino**
OP Métallerie Cariste, CONIMAST INTERNATIONAL, SAINT FLORENTIN.
- **Monsieur DELAUNAY Alain**
Chef d'équipe, SILEC CABLE, MONTEREAU .
- **Madame DESCHAMPS Lydie**
Animatrice Attaché, GRAINDORGE SAS, SENS.
- **Madame DESVAUX Christine**
Employée administrative, MR.BRICOLAGE , SAINT CLEMENT.
- **Monsieur DESVAUX Jean Pierre**
Chef d'équipe escabeaux, ABA, VILLENEUVE SUR YONNE.
- **Madame DINTHEER Dominique**
Responsable d'équipe, POLE EMPLOI BFC, DIJON.
- **Madame DOL Véronique**
Responsable Gestion Locative, BRENNUS HABITAT, SENS .
- **Madame DOREY Michèle**
Comptable, VILLEBENOIT HOLDING, SENS.
- **Monsieur DUBAN Denis**
Chargé d'affaires entreprises, BANQUE POPULAIRE BFC, BESANCON.
- **Monsieur DUCROT Alain**
Employé de restauration et de services, H.R.C , VENOY.
- **Madame DUPUIS Elisabeth**
Employée Logistique, SAIPOL, LE MERIOT.
- **Monsieur DURAND Patrick**
Directeur, SENS ELECTRO DIESEL, SENS.
- **Monsieur FALLOT Gilles**
Directeur d'unité d'exploitation, CAISSE REGIONALE DE CREDIT MUTUEL IDF, PARIS.
- **Monsieur FAUVERNIER Serge**
Conducteur machines piquage, JP GRUHIER , TONNERRE.

- **Monsieur FERMIER Franck**
Ouvrier Professionnel, ATELIERS DE JOIGNY, JOIGNY.
- **Mademoiselle FOURNIER Anne**
Notaire, MAITRE JEAN MARIE ODIN, VERMENTON.
- **Monsieur FOUSSADIER Alain**
Technicien de production, ZODIAC ACTUATION SYSTEMS, AUXERRE.
- **Madame FOYNAT Anita**
Technicienne ADV, ZODIAC ACTUATION SYSTEMS, AUXERRE.
- **Monsieur FRAVELLE Patrick**
Mécanicien, VILLEBENOIT SUD, AUXERRE.
- **Monsieur FROISSART Alain**
Conseiller Développement Patrimonial, CAISSE D'EPARGNE DE BFC, DIJON.
- **Madame FRONTY Marie Christine**
Conseillère d'accueil, BANQUE POPULAIRE BFC, BESANCON.
- **Monsieur GALESSO Didier**
Comptable, AXA FRANCE IARD VIE, NANTERRE.
- **Madame GAUVIN Sylvie**
Réfèrent Technique Gestion du Personnel, CAF DE L'YONNE, AUXERRE.
- **Monsieur GENEST Thierry**
Pilote machines, SENAGRAL, JOUY.
- **Monsieur GERBEAULT Joël**
Responsable production, VULCANIC, NEUILLY SUR MARNE.
- **Madame GILQUIN Pascale**
Assistante de Direction Qualité, ZODIAC ACTUATION SYSTEMS, AUXERRE.
- **Madame GOMES Isabel**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Madame GONTHIER Christiane**
Educatrice Scolaire, I.M.E. LES FONTENOTTES, ST JULIEN DU SAULT.
- **Monsieur GOURDIN Thierry**
Agent de maîtrise, ATELIERS DE JOIGNY, JOIGNY.
- **Madame GRANGE Martine**
Technicienne Ordonnancement, ZODIAC ACTUATION SYSTEMS, AUXERRE.
- **Madame GUYOT Patricia**
Conseillère Mutualiste, LA MUTUELLE GENERALE, AUXERRE.
- **Monsieur HALTRUYE Claude**
Chef de machine, SILEC CABLE, MONTEREAU .
- **Monsieur HARDY Serge**
Opérateur de production, GEVELOT EXTRUSION, TOUCY.
- **Monsieur HEBERT Daniel**
Chef de machine, SILEC CABLE, MONTEREAU .
- **Monsieur HEITZMANN Alix**
Chauffeur Livreur, CPE ENERGIES, MAXEVILLE.
- **Monsieur HENRION Michel**
Chargé Adm. Personnel, CASINO, SAINT ETIENNE.
- **Madame HRABAR Catherine**
Technicien Expérimenté, POLE EMPLOI BFC, DIJON.
- **Monsieur JALOUZET Francis**
Conseiller Clientèle, CAISSE D'EPARGNE DE BFC, DIJON.
- **Monsieur JEANDEL Michel**
Directeur, ATELIERS BABOUOT, LAGNY SUR MARNE.
- **Madame JUGNOT Christiane**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur LE BEL Patrick**
Technicien optique, VALEO VISION, ST CLEMENT.
- **Monsieur LE CALVEZ Eric**
Technicien Méthode Maintenance, DAVEY BICKFORD, HERY.
- **Madame LE MOAL Dominique**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Madame LE PANSE Eliane**
Responsable des essais Das, DAVEY BICKFORD, HERY.
- **Madame LEAU Michelle**
Comptable, FLERTEX SAS, ST FLORENTIN.
- **Monsieur LECLET Christian**
Employé de banque, CREDIT AGRICOLE CIB, VILLEJUIF.

- **Madame LEFEBVRE Christelle**
Technicien Haut. Qual. Allocataires, POLE EMPLOI BFC, DIJON.
- **Monsieur LEITUGA SERRA Joaquim**
Responsable Supports Adjoint Directeur, GATILOG , FOUCHERES.
- **Monsieur MAILLOT Eric**
Directeur, CSF, LE SUBDRAY.
- **Madame MALLINGER Adelaïde**
Opérateur de production, DAVEY BICKFORD, HERY.
- **Monsieur MARCHAND José**
Préparateur Maintenance, SILEC CABLE, MONTEREAU .
- **Madame MARE Françoise**
Agent de fabrication, EUROSTYLE SYSTEMS SENS, SENS.
- **Monsieur MARECHAL Michel**
Responsable Qualité, GRAINDORGE SAS, SENS.
- **Madame MARGUENAT Régine**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur MARGUERY Marcel**
Gardien Hautement Qualifié, BRENNUS HABITAT, SENS .
- **Madame MARICHY Rose Lyne**
Inspecteur LCTI, URSSAF BOURGOGNE, AUXERRE.
- **Madame MARTIN Danièle**
Assistante Commerciale, FIMM, JOIGNY.
- **Madame MARTIN Maria Inès**
Agent d'exploitation, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur MARTIN Patrick**
Agent de maîtrise service expédition, DUC, CHAILLEY.
- **Madame MARTINS Sylvie**
Technicien du service médical, CNAMTS - DRSM - BFC, DIJON.
- **Monsieur MAZIARZ Eric**
Responsable maintenance et révision, MATISA, SENS.
- **Madame MENGUAL Arlette**
Agent de thermoformage, DYNAPLAST, SAINT FLORENTIN.
- **Monsieur MERLIN Bernard**
Carrier, ROCAMAT PIERRE NATURELLE, L'ILE ST DENIS.
- **Madame MEURIOT Sylvie**
Régl. Col.Opérat.Saisie Etiquet, CLP PACKAGING, AVALLON.
- **Monsieur MICHAUT Marc**
Correspondancier, YONNELEC, SENS.
- **Madame MICHEL Christine**
Assistant Administratif, LOGEHAB, CHALON SUR SAONE.
- **Monsieur MILLET Hervé**
Directeur Adjoint, VILLEBENOIT SUD, AUXERRE.
- **Monsieur NAIN Jacky**
Responsable approvisionnement, VILLEBENOIT SUD, AUXERRE.
- **Monsieur NEXON Didier**
Technicien de maintenance générale N5, L'YONNE REPUBLICAINE, AUXERRE.
- **Madame OUAHBI Andrée**
Opérateur de production, LES LAVANDIERES, MALAY LE GRAND.
- **Monsieur PADRAO Francisco**
Chargé de travaux, DALKIA, SAINT ANDRE.
- **Monsieur PALEAU Christian**
Adjoint chef de magasin, PANZANI, GENNEVILLIERS.
- **Monsieur PAQUET Jean Luc**
Agent d'exploitation, DALKIA, SAINT ANDRE.
- **Monsieur PARIS François**
RTG, SMPE, ST FLORENTIN.
- **Monsieur PATTYN Maurice**
Magasinier, ABA, VILLENEUVE SUR YONNE.
- **Madame PAYSAN Lidia**
Ouvrière Bouchère, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur PERAULT Laurent**
Préparateur de maintenance, SILEC CABLE, MONTEREAU .
- **Monsieur PEREIRA GONCALVES Manuel**
Chef de parc Agent de maîtrise, CONIMAST INTERNATIONAL, SAINT FLORENTIN.

- **Monsieur PERREAU Gérard**
Technicien, ATELIERS DE JOIGNY, JOIGNY.
- **Monsieur PERRIN Hervé**
Agent Qualifié Maintenance, DAVEY BICKFORD, HERY.
- **Monsieur PIAU Christian**
Conducteur Routier, SOCIETE DES TRANSPORTS SENAGRAL, FOUCHERES.
- **Monsieur PICARD Didier**
Chef de secteur, CASINO, SAINT ETIENNE.
- **Madame PINAULT Marie Claire**
Pilote machines, SENAGRAL, JOUY.
- **Monsieur PLUMECOCQ Patrice**
Responsable Laboratoire Station, GRAINDORGE SAS, SENS.
- **Monsieur PRIEM Eddy**
Responsable comptoir auto, VILLEBENOIT NORD, SENS .
- **Monsieur PRIEUR Jean Luc**
Fraiseur, ZODIAC ACTUATION SYSTEMS, AUXERRE.
- **Madame QUINTAINE Claudine**
Pilote machines, SENAGRAL, JOUY.
- **Monsieur RAMOS Eliseu**
Employé, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur RIU Laurent**
Mécanicien, ROCAMAT PIERRE NATURELLE, L'ILE ST DENIS.
- **Monsieur ROBITEAU Jean Louis**
Vendeur technique, MR.BRICOLAGE , SAINT CLEMENT.
- **Madame ROY Brigitte**
Gestionnaire Clientèle, CAISSE D'EPARGNE DE BFC, DIJON.
- **Madame ROY Marie Bernadette**
Employée de crèche, CRF, MIGENNES.
- **Madame ROY Pascale**
Assistante achats, RÖSLER FRANCE, SENS .
- **Monsieur SAULAIS Didier**
Ouvrier, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur SEURAT Olivier**
Opérateur de production, DAVEY BICKFORD, HERY.
- **Madame SOUVANT Véronique**
Chef de service, ADAPEI SESSAD HORIZON 58, CLAMECY.
- **Madame STADELMANN Evelyne**
ATSEM, MAIRIE D', AVALLON.
- **Monsieur STEFANETTO Yves**
Responsable de secteur, SAM, MONTEREAU.
- **Madame STIEVENARD Catherine**
Employée de banque, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS .
- **Monsieur TARNIER Jean Marie**
Maçon, GILLET SARL, JOUX LA VILLE.
- **Madame THINEY Yolande**
Responsable RH, FLERTEX SAS, ST FLORENTIN.
- **Monsieur TIECHE Patrick**
Magasinier, MATISA, SENS.
- **Monsieur TOUTAIN André**
Conducteur d'engins, ORTEC INDUSTRIE, AIX EN PROVENCE.
- **Monsieur TRANCHON Gérard**
Agent réseaux, VEOLIA EAU, BEAUNE.
- **Madame TRUCHY Nadine**
Technicien Hygiène Sécurité Formateur SST, AIST89, AUXERRE.
- **Madame TUPINIER Martine**
Employée à domicile, ADMR , LIGNY LE CHATEL.
- **Monsieur VASCIALELLI Félix**
Manager magasin, CHAUSSURES RENE, ST PIERRE MONTLIMART.
- **Monsieur VERIEN Claude**
Fraiseur conventionnel, KEP TECHNOLOGIES INTEGRATED SYSTEMS, SOUCY.

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- **Monsieur ACHOUCHE Mohamed**
Opérateur de fabrication, SMPE, ST FLORENTIN.

- **Madame ASSIER Annie**
Régleuse Colleuse, CLP PACKAGING, AVALLON.
- **Monsieur BADAULT Jean Marie**
Ouvrier quai Expédition, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur BERTHAULT Daniel**
Opérateur de production, GEVELOT EXTRUSION, TOUCY.
- **Madame BERTHEREAU Marie Rose**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Madame BERTHONNEAU Yolaine**
Comptable Fournisseurs, ZODIAC ACTUATION SYSTEMS, AUXERRE.
- **Monsieur BESTEL Bernard**
Conducteur d'engins, LAFARGE GRANULATS FRANCE, CLAMART.
- **Monsieur BEURDELEY Yves**
Chef de chantier, INEO INDUSTRIE & SERVICES, ASNIERES.
- **Madame BIAIS Catherine**
Ouvrier Maroquinier, ATELIERS D'ARMANCON, SEMUR EN AUXOIS.
- **Monsieur BIELECKI Patrick**
Superviseur qualité, VALEO VISION, ST CLEMENT.
- **Madame BONFILLOU Michelle**
Opératrice de production, ZODIAC ACTUATION SYSTEMS, AUXERRE.
- **Madame BOURGOIN Annie**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Mademoiselle CAFFIER Viviane**
Ouvrière Poly. Abattoir et couteaux, DUC, CHAILLEY.
- **Madame CANGY Catherine**
Educatrice Scolaire, I.M.E. LES FONTENOTTES, ST JULIEN DU SAULT.
- **Madame CARRE Josette**
Directrice des Affaires Générales, CCI BOURGOGNE, DIJON.
- **Madame CASTELEYN Annick**
Conducteur de ligne, DOLIS SAS, SAINT FLORENTIN.
- **Monsieur CHAMILLARD Dominique**
Superviseur, DAVEY BICKFORD, HERY.
- **Madame CHATEL Nadine**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Madame CHAUVET Nadia**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur CHENU Jean Luc**
Opérateur Chimie, DAVEY BICKFORD, HERY.
- **Madame CHIESA Brigitte**
Référent Technique AFI, CAF DE L'YONNE, AUXERRE.
- **Madame CORRE Ghislaine**
Référent images et documents du recouvrement, URSSAF , MONTREUIL .
- **Madame COURCIER Odile**
Régleuse Colleuse, CLP PACKAGING, AVALLON.
- **Monsieur COUSIN Christophe**
Agent Administratif, CONIMAST INTERNATIONAL, SAINT FLORENTIN.
- **Madame CRINQUETTE Evelyne**
Chef de projet, VALEO VISION, ST CLEMENT.
- **Madame CROISIARD Evelyne**
Technicien paie et administration du personnel, HARMONIE MUTUELLE, PARIS.
- **Madame DA SILVA Eugénie**
Employée, DUC, CHAILLEY.
- **Madame DE SOUSA Maria da Gloria**
Ouvrière, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur DELAHAIES Denis**
Ouvrier Professionnel, ATELIERS DE JOIGNY, JOIGNY.
- **Monsieur DELATOUR Jean Pierre**
Conducteur routier, XPO VOLUME SUD FRANCE, CHANAS.
- **Madame DELATTRE Christine**
Opératrice de production, LABORATOIRES MACORS, AUXERRE.
- **Monsieur DELORME Guy**
Technico Commercial, YONNELEC, SENS.
- **Monsieur DENIS Daniel**
Directeur d'agence Adjoint, CAISSE D'EPARGNE DE BFC, DIJON.
- **Monsieur DEPREZ Didier**

- Chef de secteur, CASINO, SAINT ETIENNE.
- **Monsieur DESCAVES Bernard**
Opérateur de manutention, SMPE, ST FLORENTIN.
 - **Madame DESMARGEZ Maryse**
Auxiliaire de vie sociale, MUTUALITE FRANCAISE BOURGUIGNONNE, DIJON.
 - **Monsieur DROMIGNY Alain**
Technicien bureau études, NOVATRANS, PARIS.
 - **Monsieur DUBOIS Pascal**
Professionnel Qualifié, POLE EMPLOI BFC, DIJON.
 - **Monsieur DUCLOUX Bruno**
Méthodes process, VALEO VISION, BOBIGNY CEDEX.
 - **Monsieur DUFOUR Bernard**
Technicien Usinage, DAVEY BICKFORD, HERY.
 - **Monsieur DURAND Patrick**
Directeur, SENS ELECTRO DIESEL, SENS.
 - **Monsieur FALCON José**
Technicien Service Technique, GEVELOT EXTRUSION, TOUCY.
 - **Monsieur FONTES Manuel**
Adjoint Responsable production, SENAGRAL, JOUY.
 - **Monsieur FORTIN Jean Paul**
Contrôleur Qualité, ATELIERS DE JOIGNY, JOIGNY.
 - **Madame FOSSAT Christine**
Chargée d'assistance de direction, AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE,
NANTERRE .
 - **Monsieur FOUQUEAU Hubert**
Responsable point de vente, CAISSE D'EPARGNE DE BFC, DIJON.
 - **Monsieur FRAVELLE Patrick**
Mécanicien, VILLEBENOIT SUD, AUXERRE.
 - **Madame GARNIER Marie Claude**
Administrateur données des ventes, SENAGRAL, JOUY.
 - **Monsieur GATEAU Christian**
Gestionnaire d'atelier, SENS ELECTRO DIESEL, SENS.
 - **Madame GILLET Catherine**
Technicien au laboratoire, LABORATOIRE PLEUX & SIMART, AUXERRE.
 - **Madame GIORDANO Sylvie**
Employée de caisse, CE DU CREDIT FONCIER, CHARENTON .
 - **Monsieur GODON Rémi**
Directeur Commercial, BOUCHERON SAS, LEZINNES.
 - **Monsieur GOINGUENET Jean Luc**
Assistant Plan de vente, CARREFOUR PROXIMITE PARIS CENTRE,
COURTABOEUF.
 - **Madame GONCALVES Laura**
Agent de production polyvalent, CLP PACKAGING, MIGENNES.
 - **Madame GOUT Anne Marie**
Agent de fabrication, VALEO VISION, ST CLEMENT.
 - **Monsieur GRELOT Jean Luc**
Agent de maintenance, EAU DE PARIS, MONTIGNY SUR LOING.
 - **Madame GRUNY Brigitte**
Opératrice, DOLIS SAS, SAINT FLORENTIN.
 - **Monsieur GUITTET Martial**
Agent Professionnel, FLERTEX SAS, ST FLORENTIN.
 - **Monsieur HADJADJ Nour Edaher**
Assistant, ARGEDIS, SAINT AVERTIN.
 - **Monsieur HEBERT Daniel**
Chef de machine, SILEC CABLE, MONTEREAU .
 - **Madame HNATIV Sylviane**
Monteuse Câbleuse, KAUFEL SA, PIFFONDS.
 - **Madame IMBERT Jocelyne**
Comptable, MOUVEX , AUXERRE.
 - **Monsieur JANNAIRE Dominique**
Outilleur, KEP TECHNOLOGIES INTEGRATED SYSTEMS, SOUCY.
 - **Madame JOSEPH Aline**
Chargé de clientèle, LOGEHAB, CHALON SUR SAONE.
 - **Madame JULES Josée**
Conseillère Sinistres Confirmée, MACSF ASSURANCES, PUTEAUX.

- **Monsieur LAURENT BOULADOUX Jean Luc**
Conducteur Polyvalent, BREGER CENTRE, SENS.
- **Madame LEBEAU Chantal**
Correspondant SNV2, URSSAF BOURGOGNE, AUXERRE.
- **Monsieur LECLET Christian**
Employé de banque, CREDIT AGRICOLE CIB, VILLEJUIF.
- **Monsieur LEFEVRE Jean Claude**
Aide Jardinier, BRENNUS HABITAT, SENS .
- **Monsieur LEGENDRE Didier**
Directeur d'agence Adjoint, BANQUE POPULAIRE BFC, BESANCON.
- **Monsieur LEMOINE Patrick**
Chef d'atelier, SENS ELECTRO DIESEL, SENS.
- **Madame LUTSEN Danièle**
Secrétaire Service Social, CARSAT BFC, DIJON.
- **Monsieur MANCINI Jean Bernard**
Assistant Commercial Client, BANQUE POPULAIRE BFC, BESANCON.
- **Monsieur MARTIN Gilbert**
Technicien métrologie, VALEO VISION, ST CLEMENT.
- **Monsieur MASSON Patrick**
Conducteur d'engins, ROUTES ET CHANTIERS MODERNES, SENS .
- **Monsieur MAURY Jean Pierre**
Fraiseur CN, KEP TECHNOLOGIES INTEGRATED SYSTEMS, SOUCY.
- **Monsieur MEFFE Jean François**
Chef de chantier, ROUTES ET CHANTIERS MODERNES, SENS .
- **Madame MEOT Dominique**
Référént fonctionnel Fonds, URSSAF BOURGOGNE, AUXERRE.
- **Monsieur METAIS Daniel**
Rectifieur, SENS ELECTRO DIESEL, SENS.
- **Monsieur MIGNON Serge**
Ouvrier Triage Expédition, DUC, CHAILLEY.
- **Monsieur MILLOT Patrick**
Opérateur de production CHGT, DAVEY BICKFORD, HERY.
- **Monsieur NEYMON Claude**
Mécanicien maintenance automobile, GARAGE DARIN, AVALLON.
- **Monsieur NICOLLE Dominique**
Responsable usinage, MOUVEX , AUXERRE.
- **Madame NOUAR Anne Marie**
Pilote machines, SENAGRAL, JOUY.
- **Monsieur OUDIN Jean Claude**
Opérateur de production, DAVEY BICKFORD, HERY.
- **Monsieur PACOT Jean François**
RTG, SMPE, ST FLORENTIN.
- **Monsieur PADRAO Francisco**
Chargé de travaux, DALKIA, SAINT ANDRE.
- **Monsieur PAPA Pascal**
Appro. Atelier Inter.Atelier, DAVEY BICKFORD, HERY.
- **Monsieur PAQUET Jean Luc**
Agent d'exploitation, DALKIA, SAINT ANDRE.
- **Monsieur PASQUERAULT Yann**
Chef de projet, ETF, BEAUCHAMP.
- **Monsieur PAVET Luc**
Professionnel Confirmé Allocataires, POLE EMPLOI BFC, DIJON.
- **Monsieur PERREAU Bernard**
Technicien, ATELIERS DE JOIGNY, JOIGNY.
- **Madame PERROCHAUD Maria**
Conseiller Clientèle Réseau, CREDIT FONCIER, CHARENTON .
- **Monsieur PEYRAUD Jean Baptiste**
Vendeur, YONNELEC, SENS.
- **Madame PICARD Brigitte**
Technicien de prestations, CPAM DE L'AUBE, TROYES.
- **Monsieur PIEDNOIR Jean**
Chef Machiniste, FRANCE TELEVISIONS, PARIS.
- **Monsieur POLI Didier**
Ouvrier Professionnel, ATELIERS DE JOIGNY, JOIGNY.

- **Monsieur POMAREL Gilles**
Magasinier principal, VILLEBENOIT SUD, AUXERRE.
- **Monsieur POT Claude**
Chauffeur Livreur, ALLIANCE HEALTHCARE, AUXERRE.
- **Monsieur POURRAIN Jean Claude**
Opérateur publicité PAO, L'YONNE REPUBLICAINE, AUXERRE.
- **Monsieur PRADIER Eric**
Pilote zone expéditions, SENAGRAL, JOUY.
- **Madame PREAU Sylvie**
Comptable Copropriété, NEXITY LAMY, AUXERRE.
- **Monsieur QUINTON Jean Luc**
Responsable expéditions, SMPE, ST FLORENTIN.
- **Madame RAULT Annie**
AEL réceptionnaire, CASINO, SAINT ETIENNE.
- **Monsieur RICHET Guy**
Technicien tachygraphe, VILLEBENOIT SUD, AUXERRE.
- **Madame SAULAIS Arlise**
Ouvrière Bouchère, DUC, CHAILLEY.
- **Madame SEUVRE Régine**
Receveuse, CLP PACKAGING, AVALLON.
- **Monsieur SIMON Alain**
Superviseur Chimie, DAVEY BICKFORD, HERY.
- **Madame SIMON Joëlle**
Opérateur de production Das, DAVEY BICKFORD, HERY.
- **Monsieur TABOULOT Michel**
Dessinateur, SILEC CABLE, MONTEREAU .
- **Monsieur TANKERE Roger**
Superviseur, SAM, MONTEREAU.
- **Monsieur TEDESCO Marc**
Gestionnaire Clientèle, CAISSE D'EPARGNE DE BFC, DIJON.
- **Monsieur TISSIER Jean Denis**
Membre méthodes, VALEO VISION, ST CLEMENT.
- **Monsieur TRANCHON Gérard**
Agent réseaux, VEOLIA EAU, BEAUNE.
- **Madame TUCHON Martine**
Employée de banque, NATIXIS, PARIS.
- **Madame VIALLET Maryse**
Gestionnaire RO RC et Prévoyance, HARMONIE MUTUELLE, PARIS.
- **Monsieur VIGOUREUX Ghislain**
Chargé de clientèle, CAISSE FEDERALE CREDIT MUTUEL , DIJON .
- **Madame VINCENT Marylise**
Agent Administratif, DAVEY BICKFORD, HERY.
- **Madame ZORN Christine**
Educatrice Spécialisée, I.M.E. LES FONTENOTTES, ST JULIEN DU SAULT.

Le Préfet
Jean Christophe MORAUD



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'YONNE

Liste des responsables de services disposant de la délégation de signature en matière de contentieux
et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II
au code général des impôts à compter du 1er janvier 2017

PRENOM - NOM	Responsables des services
Jean-Marc POUZENS	<u>Services des impôts des entreprises</u>
Denis ROOS	Auxerre
...	Sens
...	...
Daniel JAYET	<u>Services des impôts des particuliers</u>
Christine BELAN	Auxerre
Corinne THIEBAUD	Sens
Philippe LE MITH	Joigny
...	Tonnerre
...	<u>Services des impôts des entreprises - Services des impôts des particuliers</u>
Catherine DELABIE	Avallon
...	...
Laurent BOUCHE	<u>Trésoreries</u>
Sandrine CHISLARD	Chablis
Murielle BOURGOIGNON	Charny
Véronique BERTIN	Migennes
Maryse MALLE	Pont-sur-Yonne
Nathalie CHENE-BERNARDIE	Saint-fargeau
Bertrand THIBAUT	Saint-Florentin
Thierry DIAZ	Toucy
Corinne CONDAMINET	Vermenton
Marie-Claire BOURGEOIS	Villeneuve l'Archevêque
...	Villeneuve sur Yonne
...	...
Marie-Thérèse GIRAUD	<u>Services de publicité foncière</u>
Michèle JAYET	Auxerre 1er bureau
Pascal LENOIR	Auxerre 2ème bureau
Véronique DECAN	Joigny
...	Sens
Alexandre ALLARD	Centre des impôts fonciers
...	...
Rémy CAURA	Brigade de contrôle et de recherche
...	...
Magali CORMEROIS	Pôle de contrôle Revenus et patrimoine
...	...
Gilles SALOMON	Brigade départementale de vérification
...	...
Didier AUCLAIR	Pôle de recouvrement spécialisé
...	...
Magali CORMEROIS	Pôle départemental de contrôle et d'expertise



L'inspectrice d'académie
directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Yonne

VU les articles L.211-1, L.211-9 et L.911-3 du Code de l'Éducation ;
 VU la circulaire n° 2003-104 du 3 juillet 2003 ;
 VU la circulaire n° 2014-115 du 3 septembre 2014 ;
 VU l'avis du comité technique spécial départemental du 09 mars 2016 ;
 VU l'avis du conseil départemental de l'éducation nationale en date du 11 mars 2016 ;

A R R Ê T É n° 1

article 1 : sont autorisées les attributions d'emplois d'enseignants du premier degré suivantes :

EN CLASSE

- ▶ Postes d'enseignants classes élémentaires et maternelles : **5**
 - CUY maternelle 0891188H
 - MIGENNES primaire Marcel Pagnol 0891050H
 - SAINT-CLÉMENT élémentaire Courteline 0890244G
 - SORMERY élémentaire 0890485U (confirmation à titre définitif de l'ouverture de septembre 2015)
 - VILLENEUVE-SUR-YONNE élémentaire Joubert 0890734P
- ▶ Postes d'enseignant en unité localisée pour l'inclusion scolaire : **3**
 - AUXERRE primaire Saint-Siméon ULIS maternelle « autisme » 0890945U
 - BRIENON-SUR-ARMANÇON élémentaire André Gibault ULIS école 0890537A
 - VILLENEUVE-LA-GUYARD élémentaire JB Chauveau ULIS école 0890826P
- ▶ Postes concernant le dispositif « plus de maîtres que de classes » : **4**
 Sous réserve de validation du projet pédagogique
 - AUXERRE élémentaire Boussicats (½ poste) 0890398Z
 - BLÉNEAU primaire 0890929B
 - JOIGNY élémentaire Saint-Exupéry 0890896R
 - SENS élémentaire Champs d'Aloup (½ poste) 0890253S
 - TOUCY élémentaire 0890381F

HORS LA CLASSE

- ▶ Postes spécialisés ou particuliers et missions départementales : **5**
 - Assistant de prévention secteur Sud (½ poste) 0890828S IEN-A
 - Coordonateur REP Migennes (¼ poste) 0891050H Primaire M. Pagnol
 - Référent ASH (½ poste, couplé avec ½ poste existant) rattaché au collège M. Aymé St-Florentin
 - IEEL en UPE2A Sens (½ poste, couplé avec le ½ poste existant) 0890283Z Primaire L. Cornet
 - IEEL en UPE2A Vergigny (½ poste, couplé avec le ½ poste existant pour Migennes) 0890658G
 - Mission départementale suivi des PMQC (¼ poste) 0890059F Aux3
 - Mission départementale Maternelle connaissance nouveaux programmes (½ poste) 0891310R Aux2
 - Mission départementale animation Mathématiques 0890828S IEN-A
 - Mission départementale arts et culture (¼ poste) 0890828S IEN-A
 - Mission départementale développement du partenariat avec l'Entreprise (¼ poste) 0890828S IEN-A
- ▶ Postes de titulaires remplaçants de brigade rattachés administrativement à une école : **15**

article 2 : sont autorisés les retraits d'emplois d'enseignants du premier degré suivants :

EN CLASSE

- ▶ Postes d'enseignants classes élémentaires et maternelles : **28**
- AUXERRE maternelle Les Clairions 0890418W
- AUXERRE maternelle d'application les Rosoires 0891250A
- AUXERRE primaire Saint-Siméon 0890945U
- APPOIGNY maternelle 0890098Y
- CHABLIS élémentaire Tacusset 0890457N
- GURGY maternelle Le Blé en Herbe 0891026G
- SAINT-FARGEAU maternelle 0890344R
- SAINT-FARGEAU élémentaire 0890343P
- RPI 089043 LES-ORMES/MERRY-LA-VALLÉE/SAINT-AUBIN-CHATEAU-NEUF, à l'élémentaire de Merry-la-Vallée 0890746C
- RPI 089033 DRACY/WILLIERS-SAINT-BENOIT, à l'élémentaire de Villiers-Saint-Benoit 0890384J
- BEUGNON primaire 0890470C
- BRIENON-SUR-ARMANCON élémentaire A. Gibault 0890537A
- CHÉU primaire 0890651Z
- MIGENNES maternelle A. Franck 0890628Z
- RPI 089061 CHARMOY/EPINEAU-LES-VOVES, à l'élémentaire de Charmoy 089067B
- RPI 089050 PRECY-S/VRIN/SÉPEAUX/ST-ROMAIN-LE-PREUX, à l'élémentaire de St-Romain-le-Preux 0890230S
- AVALLON maternelle La Fontaine 0890861C
- AVALLON élémentaire Victor Hugo 0890949Y
- GUILLON primaire 0890125C
- MASSANGIS primaire 0890909E (2 postes)
- SAINTE-MAGNANCE élémentaire 0890131J
- TONNERRE maternelle Les Lices 0890495E
- RPI 089002 ANCY-LE-FRANC/CHASSIGNELLES, à l'élémentaire de Chassignelles 0890681G
- RPI 089056 BLANNAY/GIVRY/MONTILLOT, fermeture à l'élémentaire de Blannay 0891260L
- RPI 089041 CRAVANT/IRANCY/MINCELOTES, à l'élémentaire de Irancy 0890301U
- CHAMPIGNY élémentaire La Chapelle 0890201K
- RPI 089020 CHAUMONT/SAINT-AGNAN, fermeture à l'élémentaire de Chaumont 089202L

HORS LA CLASSE

- ▶ Missions départementales : **2,5**
- Animation Sciences 0891247X (-0,5)
- USEP 0890537A (-1)
- Coordonnateur REP Auxerre 0890058E (-0,5)
- Coordonnateur REP Sens 0891269W (-0,5)

article 3 : sont autorisées les transformations de postes suivantes :

- ▶ Poste d'enseignant à l'IME Ste BEATE SENS: **1**
- de SESSAD temps plein, à 0,75 SESSAD et 0,25 ECSP
- ▶ Postes de coordonnateur REP & PMQC : **1**
- secteur Auxerre ½ poste (lié avec ½ PMQC)
- secteur Sens ½ poste (lié avec ½ PMQC)
- ▶ Poste de conseiller pédagogique de circonscription : **1**
- CPC mission maîtrise de la langue, devient CPC généraliste rattaché à la circonscription IEN-A 0890828S
- ▶ Assistant de prévention : **0,5**
- assistant départemental devient assistant secteur NORD (½ poste) 0890828S
- ▶ Postes d'enseignants en classe maternelle et élémentaire : **4**
- les enseignants qui occuperont les fonctions de maître formateur, verront leur classe se transformer en classe d'application

article 4 : sont autorisées les modifications de rattachement administratif des postes suivants :

- Coordonnateur CASNAV : 1
- coordonnateur départemental 0890094U devient coordonnateur secteur Joigny/Migennes rattaché à l'élémentaire A. Garnier Joigny 0890611F

article 5 : sont autorisés les transferts de postes suivants, suite à la décision du Conseil Municipal de regrouper les écoles sur le même site :

- Poste d'enseignant classe maternelle : 1
- LIGNORELLES maternelle 0891294Y, est transféré à MALIGNY 0890866H

article 6 : sont autorisées les fusions suivantes :

- Fusion des écoles maternelle (2 classes) et élémentaire (4 classes) de Aillant-sur-Tholon en une école primaire à 6 classes. Cette modification entraîne la fermeture administrative de l'école maternelle de Aillant-sur-Tholon (n° RNE 0890738U).
- Fusion des écoles maternelle (2 classes) et élémentaire (4 classes) Les Clairions de Auxerre en une école primaire à 6 classes. Cette modification entraîne la fermeture administrative de l'école maternelle Les Clairions de Auxerre (n° RNE 0890418W).
- Fusion des écoles maternelle d'application (4 classes) et élémentaire d'application (7 classes) Les Rosoirs de Auxerre en une école primaire d'application à 11 classes. Cette modification entraîne la fermeture administrative de l'école maternelle d'application Les Rosoirs de Auxerre (n° RNE 0891250A).
- Fusion des écoles maternelle (1 classe + 1 ouverture) et élémentaire (3 classes) de Cuy en une école primaire 5 classes. Cette modification entraîne la fermeture administrative de l'école maternelle de Cuy (n° RNE 0891188H).
- Fusion des écoles maternelle (3 classes) et élémentaire (5 classes) de Héry en une école primaire 8 classes. Cette modification entraîne la fermeture administrative de l'école maternelle de Héry (n° RNE 0890669U).
- Fusion de l'école maternelle (1 classe) et élémentaire (4 classes) de Laroche-Saint-Cydroine en une école primaire 5 classes. Cette modification entraîne la fermeture administrative de l'école maternelle de Laroche-Saint-Cydroine (n° RNE 0890948X).
- Fusion des écoles maternelle (2 classes) et élémentaire (2 classes) de Quarré-Les-Tombes en une école primaire 4 classes. Cette modification entraîne la fermeture administrative de l'école maternelle de Quarré-Les-Tombes (n° RNE 0891153V).
- Fusion des écoles maternelle (2 classes) et élémentaire (1 classe) de Saint-Bris-Le-Vineux en RPI avec Chitry-le-Fort (2 classes) en une école primaire 5 classes. Cette modification entraîne la fermeture administrative de l'école élémentaire de Saint-Bris-Le-Vineux (n° RNE 0891039W).
- Fusion des écoles maternelle (2 classes) et élémentaire (3 classes) de Villefranche-Saint-Phal en une école primaire 5 classes. Cette modification entraîne la fermeture administrative de l'école élémentaire de Villefranche-Saint-Phal (n° RNE 0890993W).

article 7 : toutes les mesures indiquées dans le présent arrêté prendront effet au 1er septembre 2016.

Auxerre, le 11 mars 2016



Annie PARTOUCHE

L'inspectrice d'académie
directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Yonne

VU les articles L.211-1, L.211-9 et L.911-3 du Code de l'Éducation ;
VU la circulaire n° 2003-104 du 3 juillet 2003 ;
VU la circulaire n° 2014-115 du 3 septembre 2014 ;
VU l'avis du comité technique spécial départemental du 15 novembre 2016 ;
VU l'avis du conseil départemental de l'éducation nationale en date du 17 novembre 2016 ;

A.R.R.Ê.T.É n° 2

article 1 : sont autorisées les attributions d'emplois d'enseignants du premier degré pour l'année scolaire 2016/2017 suivantes :

EN CLASSE

- Postes d'enseignants classes élémentaires et maternelles : 2
 - GERMIGNY élémentaire 0890652A
 - SAINT FARGEAU maternelle 0890344R

article 2 : est autorisée l'attribution d'emploi d'enseignant du premier degré suivante :

EN CLASSE

- Poste d'enseignant en classe spécialisée : 1
 - AUXERRE SESSAD Multihandicap : Unité d'enseignement maternelle « autisme » 08901288S

article 3 : est autorisé le retrait d'emploi d'enseignant du premier degré suivant :

EN CLASSE

- Postes d'enseignant en unité localisée pour l'inclusion scolaire : -1
 - AUXERRE primaire Saint-Siméon ULIS maternelle « autisme » 0890945U

article 4 : toutes les mesures indiquées dans le présent arrêté prennent effet au 1er septembre 2016.

Auxerre, le 08 décembre 2016



Annie PARTOUCHE

ARRETE

Portant délégation de signature aux agents de la direction des services départementaux de l'éducation nationale - Yonne

La directrice académique des services de l'éducation nationale, directrice des services départementaux de l'éducation nationale de l'Yonne

- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU le décret du Président de la République en date du 10 octobre 2014 nommant madame Annie PARTOUCHE, directrice académique des services de l'éducation nationale, directrice des services départementaux de l'éducation nationale de l'Yonne;
- VU l'arrêté du 26 juillet 2016 donnant délégation de signature à madame Annie PARTOUCHE, directrice académique des services de l'éducation nationale, directrice des services départementaux de l'éducation nationale de l'Yonne ;

ARRETE :

Article 1^{er} : En cas d'absence ou d'empêchement de madame Annie PARTOUCHE, pour toutes décisions et tous documents relevant des attributions et des domaines d'activités visés dans l'arrêté ci-dessus, délégation de signature est conférée à madame Marie-Odile VERHULST-CHEVALOT, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, secrétaire générale.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement simultané de madame Annie PARTOUCHE et de madame Marie-Odile VERHULST-CHEVALOT, pour toutes décisions et tous documents relevant des attributions et des domaines d'activités dont ils ont la charge et selon leur habilitation, délégation de signature est donnée à monsieur Éric JAVOY, inspecteur de l'éducation nationale adjoint à madame Annie PARTOUCHE, directrice académique des services de l'éducation nationale, directrice des services départementaux de l'éducation nationale de l'Yonne.

Article 3 : Cet arrêté sera notifié à M. le préfet de l'Yonne, à M. le trésorier payeur ainsi qu'aux agents ci-dessus désignés.

Article 4 : Toute délégation de signature antérieure au présent arrêté et toutes dispositions contraires à celui-ci sont abrogées.

Article 5 : La directrice académique des services de l'éducation nationale, directrice des services départementaux de l'éducation nationale de l'Yonne et les agents concernés sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Yonne.

Fait à Auxerre, 14 décembre 2016

P/le préfet

La directrice académique des services de l'éducation nationale,
Directrice des services départementaux
de l'éducation nationale de l'Yonne



Annie PARTOUCHE

Conformément aux dispositions du décret n° 65-29 du 11 janvier 1965 modifié par le décret n° 83-1025 du 28 novembre 1983, cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois courant à compter de la notification de celle-ci.



Assemblée générale de la
Chambre de Commerce et d'Industrie YONNE
du 21 novembre 2016

Mandature 2017-2021

Délibération n° 2017/02

Election du Bureau

L'an deux mille seize, le 21 novembre, à 10 heures trente, à Auxerre, la Chambre de Commerce et d'Industrie YONNE s'est réunie en assemblée générale, sous la présidence d'Alain PEREZ.

Membres titulaires présents

Marie AUBIN, Didier BARJOT, Nadine BETHERY, André BEX, Emmanuele BONNEAU, Thierry CADEVILLE, Didier CHAPUIS, Michel CHAUFOURNAIS, René CORNET, Alain COURTET, Jean-Dominique DAGREGORIO, Laurence DERBECQ, Patrick DESAINT, Michel FODRIER, Karine GAUFFRENET, Sophie GRCEVIC, Alain LAPLAUD, Stéphanie LOUAULT, Marc MANDRAY, Denis MASSOT, Pascal MINET, Ghislaine MOREAU, Serge NASSELEVITCH, François-Xavier NAULOT, Daniel PARIGOT, Alain PEREZ, Florence PICHOL, Ludovic QUIGNARD, Sylvie RAMISSE, Stéphane TURPIN

Membres titulaires excusés

- Julia CATTIN a donné pouvoir à Sylvie RAMISSE
- Christian COLLOMBAT a donné pouvoir à Alain PEREZ
- Brigitte DESFOSSEZ-DUTOIT a donné pouvoir à Marc MANDRAY
- Emmanuel DUBOIS a donné pouvoir à René CORNET
- Nicolas GARNERONE a donné pouvoir à Thierry CADEVILLE

Membre excusé

- Bénédicte BARRE

- Nombre de membres titulaires élus de la CCI YONNE : 36
- Nombre de membres titulaires en exercice : 36
- Nombre de membres titulaires élus présents et représentés ayant participé au vote : 35
- Quorum = 19
- Majorité absolue : 19

3.2 Election du Bureau

Exposé des motifs

L'article R 711-13 du code du commerce qui fixe la composition des Bureaux des CCI Territoriales comme suit :

- 1 président,
- 2 vice-présidents, (1 président et 2 vice-présidents représentant les 3 catégories professionnelles)
- 1 trésorier,
- 1 trésorier adjoint,
- 1 ou 2 secrétaires.

Conformément à la possibilité donnée aux Chambres de commerce et d'industrie par l'article R 711-13, alinéa 3, du Code du Commerce, l'autorité de tutelle peut autoriser l'augmentation du nombre de membres du bureau dans la limite de 3 membres au plus, pour tenir compte des particularités locales.

Ainsi, une demande a été adressé à Madame la Préfète de Région de bien vouloir, sur les motifs suivants, augmenter de 3 postes, la composition du Bureau, pour passer à 10 membres :

- Tenir compte de l'implantation géographique territoriale de notre chambre consulaire dans différentes villes du département ;
- Prendre en compte la volonté de la CCI de l'Yonne d'avoir au sein de cette instance, un membre référent, accompagnant les entreprises en matière de transformation numérique.

Par courrier en date du 15 novembre 2016, Monsieur le Secrétaire général pour les affaires régionales, par délégation de Mme la Préfète de Bourgogne Franche Comté, a autorisé la composition du Bureau à 10 membres pour la présente mandature.

Le Bureau serait ainsi composé :

- 1 président
- 1 vice-président industrie
- 1 vice-président commerce
- 1 vice-président services
- 1 vice-président transformation numérique
- 1 trésorier
- 1 trésorier adjoint
- 1 secrétaire
- 2 secrétaires adjoints

Aucune autre candidature ne s'étant déclarée et les candidats ayant déposé les attestations prévues à l'article R 711-15 du Code de Commerce, le Président PEREZ propose alors de procéder au vote à main levée selon le mode de scrutin de liste, ce que l'Assemblée accepte à l'unanimité.

Résultat du vote

Nombre de votants :	35
Nombre de suffrages exprimés :	35
Nombre de bulletin blanc :	0
Nombre de bulletin nul :	0
Nombre de voix pour chaque candidat :	35

Délibération

VU l'article R711-13 du code du commerce relatif à la composition des Bureaux de Chambres de commerce et d'industrie,

VU l'article 48 du règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'Industrie de l'Yonne, qui stipule que pour les membres du Bureau, autres que le Président, le vote peut porter, à condition qu'il n'y ait pas concurrence sur un ou plusieurs postes sur une liste complète qui comprend autant de nom que de postes à pourvoir.

CONSIDERANT le courrier en date du 15 novembre 2016, de Monsieur le Secrétaire général pour les affaires régionales, par délégation de Mme la Préfète de Bourgogne Franche Comté, autorisant la composition du Bureau à 10 membres pour la mandature 2017-2021

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, régulièrement réunie le 21 novembre 2016,

PROCLAME la composition du Bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne jusqu'à la fin de la Mandature 2017-2021, constituée comme suit :

Postes à pourvoir	Elus
Vice-président industrie	René CORNET
Vice-président commerce	Marc MANDRAY
Vice-président services	Thierry CADEVILLE
Vice-présidente transformation numérique	Julia CATTIN
Trésorière	Sylvie RAMISSE
Trésorier adjoint	Didier CHAPUIS
Secrétaire	Pascal MINET
Secrétaire adjointe	Stéphanie LOUAULT
Secrétaire adjointe	Florence PICHOL

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres titulaires présents.

Le Secrétaire
Pascal MINET



Le Président
Alain PÉREZ



Assemblée générale de la
Chambre de Commerce et d'Industrie YONNE
du 21 novembre 2016

Mandature 2017-2021

Délibération n° 2017/03

Mise à jour des délégations de signature

L'an deux mille seize, le 21 novembre, à 10 heures trente, à Auxerre, la Chambre de Commerce et d'Industrie YONNE s'est réunie en assemblée générale, sous la présidence d'Alain PEREZ.

Membres titulaires présents

Marie AUBIN, Didier BARJOT, Nadine BETHERY, André BEX, Emmanuele BONNEAU, Thierry CADEVILLE, Didier CHAPUIS, Michel CHAUFOURNAIS, René CORNET, Alain COURTET, Jean-Dominique DAGREGORIO, Laurence DERBECQ, Patrick DESAINT, Michel FODRIER, Karine GAUFFRENET, Sophie GRCEVIC, Alain LAPLAUD, Stéphanie LOUAULT, Marc MANDRAY, Denis MASSOT, Pascal MINET, Ghislaine MOREAU, Serge NASSELEVITCH, François-Xavier NAULOT, Daniel PARIGOT, Alain PEREZ, Florence PICHOL, Ludovic QUIGNARD, Sylvie RAMISSE, Stéphane TURPIN

Membres titulaires excusés

Bénédicte BARRE, Julia CATTIN, Christian COLLOMBAT, Brigitte DESFOSSEZ-DUTOIT, Emmanuel DUBOIS, Nicolas GARNERONE

- *Nombre de membres titulaires élus de la CCI YONNE : 36*
- *Nombre de membres titulaires en exercice : 36*
- *Nombre de membres titulaires élus présents ayant participé au vote : 30*
- *Quorum = 19*
- *Majorité absolue : 16*

3.3. Mise à jour des délégations de signature

.../...

Exposé des motifs

Conformément à l'article R711-68 du Code du Commerce, les Chambre de commerce et d'industrie adoptent un règlement intérieur relatif à leur organisation et à leur fonctionnement, qui fixe, entre autres disposition, les conditions dans lesquelles le président et le trésorier peuvent déléguer leur signature à d'autres membres élus et, le cas échéant, au directeur général ou, sur sa proposition, à d'autres agents permanents de la chambre.

Le règlement intérieur de la CCI de l'Yonne en ses articles 40, 41 et 45, définit les modalités de délégation de signature du président et du trésorier, pour la mandature en cours.

Ces textes prévoient les obligations suivantes :

- L'ensemble des délégations de signature du président doivent être porté à la connaissance des membres de l'assemblée générale
- Les délégations sont présentées au moyen d'un tableau tenu à jour, dont la publicité conditionne la validité,
- Le tableau des délégations doit être publié sur le site Internet de la chambre, communiqué à l'ensemble des agents, tenus à la disposition des tiers y compris des corps de contrôle et transmis à l'autorité de tutelle. Cette dernière peut également le publier dans le recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le document complet se trouve dans les dossiers de chaque participant.

Délibération

VU le Code du Commerce, en sa partie réglementaire, notamment les articles R711-68 et R711-32, fixant respectivement les conditions et le champ d'application des délégations de signature du président et du trésorier à d'autres membres élus, au directeur général, à d'autres agents permanents de la chambre,

VU la délibération de l'Assemblée Générale de la CCI de l'Yonne, du 28 juin 2016, portant modification du tableau des délégations de signature, pour la mandature 2011-2015,

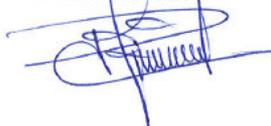
VU le règlement intérieur de la CCI de l'Yonne, notamment les articles 40, 41 et 45, fixant le cadre des délégations de signature du président et du trésorier,

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, régulièrement réunie le 21 novembre 2016,

DECIDE, d'actualiser le tableau des délégations de signature ci-joint.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres titulaires présents.

Le Secrétaire
Pascal MINET



Le Président
Alain PEREZ



Mandature 2017-2021

Délégations de Signature du Président et du Trésorier

Mise à Jour le 21 novembre 2016

Délégations de signature du Président en matière d'administration courante			
Nature de l'acte	Bénéficiaire	Fonction	Conditions
Correspondance ayant trait à l'activité de la C.C.I.	Pascal MINET	Secrétaire	En cas d'empêchement du Président
Correspondance ayant trait à l'activité courante de la C.C.I.	Sébastien VALLET	Directeur Général	
Correspondance ayant trait à l'activité des Départements et des Services	Hervé AUBERGER Fabrice KALUZNY Jérôme MAYEL Patrick COTTIN Joseph KEMLIN Sophie HANNE Michel ROBIN Josette CARRE Aymeric DELALANDE	Directeur Adjoint Emploi-Formation Directeur Equipements et Territoires Directeur Information Economique Responsable Service Industrie Responsable Service Commerce Responsable Service Création et CFE Directeur Financier Directrice des Affaires Générales Responsable Service Transformation Numérique et Maintenance Informatique	
Déclarations fiscales	Sébastien VALLET Michel ROBIN	Directeur Général Directeur Financier	Déclaration en visa électronique et déclaration papier en cas d'empêchement du Directeur G.
Formalités aux entreprises (CFE)	Evelyne CHAMBAT Muriel CHAUMARD Annie BETRON Anne-Marie DELZARD Séverine GALLAUD	Assistante de formalités Assistante de formalités Assistante de formalités Assistante de formalités Assistante/assistante de formalités	
Formalités internationales : certificats d'origine, factures et légalisation	Patrick COTTIN Muriel CHAUMARD Christine MADON Laëticia BOISSON Gilles NOGARET Brigitte MAXMEN	Responsable Service Industrie Assistante formalités Assistante formalités Assistante de service Création et CFE Chargé de relations entreprises Assistante de service économique	

Enregistrement des contrats d'apprentissage	Hervé AUBERGER Elodie ROY Carina LEROY	Directeur Adjoint Emploi-Formation Responsable Point A Assistante formalités	
Convention de formation avec les entreprises	Hervé AUBERGER	Directeur Adjoint Emploi-Formation	
Certificats de signature électronique	Martine PINTO Séverine GALLAUD Annie BETRON	Assistante Assistante Assistante formalités	
Significations d'huissier, de tribunal, d'avocat, de notaire	Josette CARRE Marie-France BOULLE Aurélie FECHINO	Directrice des Affaires Générales Assistante Assistante	
Reçus des offres d'entreprises suite à consultation dans le cadre de marchés	Josette CARRE Marie-France BOULLE Aurélie FECHINO	Directrice des Affaires Générales Assistante Assistante	
Reçus de tous documents : recommandés, récépissés, livraisons	Josette CARRE Marie-France BOULLE Aurélie FECHINO Séverine GALLAUD Annie STAUB Kaïne GUERIN Sophie BORDELOT Catherine GOUIN	Directrice des Affaires Générales Assistante Assistante Assistante Assistante de service économique Assistante de service économique Animatrice de services gérés au VES Animatrice Pépinière	Au titre du Village d'entreprises Sens Au titre de la Pépinière d'ent de l'Aux Au titre de la Pépinière d'ent de l'Aux Au titre du Village d'entreprises Sén Au titre de la Pépinière du Jovinien
Conventions d'occupation précaire - Contrats de location de locaux	Sébastien VALLET	Directeur Général	
Conventions d'accompagnement d'aide à la création	Sophie HANNE	Responsable service Création et CFE	
Signature des attestations dans le cadre des dispositifs YAC et OPCRE - Signature des bordereaux d'envoi des attestations, des factures au CRB, des documentations aux porteurs de projets et des courriers courants se rapportant à l'activité des créateurs	Sophie HANNE	Responsable service Création et CFE	
Ouverture et suivi des dossiers AGEFICE, instruction des demandes de financement dans le cadre du Point Accueil AGEFICE	Marie-Anne FINTONI-SICALLAC	Assistante de service	

F058 version M

CCI Yonne - Délégations de signature

Mise à jour le 21 novembre 2016

Délégations de signature du Président en matière de RESSOURCES HUMAINES			
Nature de l'acte	Bénéficiaire	Fonction	Conditions
Missions et déplacements hors département	Sébastien VALLET Josette CARRE	Directeur Général Directrice des Affaires Générales	En cas d'empêchement de S.VALLET et sauf pour ses propres autorisations
Autorisations d'absence SIRH pour le personnel rattaché à la CCI Bourgogne	Sébastien VALLET Josette CARRE Patrick COTTIN Hervé AUBERGER Fabrice KALUZNY Jérôme MAYEL Joseph KEMLIN Sophie HANNE Michel ROBIN Josette CARRE Aymeric DELALANDE	Directeur Général Directrice des Affaires Générales Responsable du Service Industrie Directeur Adjoint Emploi-Formation Directeur Equipements-Territoires Directeur Information Economique Responsable Service Commerce Responsable Service Création - CFE Directeur Financier Directrice des Affaires Générales Responsable Service Transformation Numérique et Maintenance Informatique	Pour la Directrice des Affaires Générales et ses propres congés Pour les chefs de services/directeurs directement rattachés au D.G. sauf pour ses propres autorisations Pour les collaborateurs Industrie Pour les collaborateurs DEF Pour les collaborateurs DET Pour les collaborateurs DIE Pour les collaborateurs Commerce Pour les collaborateurs Création - CFE Pour les collaborateurs DF Pour les collaborateurs DAG Pour les collaborateurs T. Num. et MI
Autorisations d'absence personnel SIC et droit privé - prévues ET non prévues au planning	Fabrice KALUZNY	Directeur Equipements et Territoires	
Contrats à durée déterminée inférieurs à 1 an Attestations et documents administratifs tous personnels Notifications des avertissements et des blâmes Relations avec les représentants du personnel et collèges syndicaux	Sébastien VALLET	Directeur Général	

F050 version M

CCI Yonne - Délégations de signature

Mise à jour le 21 novembre 2016

Conventions de stage d'application			
Attestations de salaires pour paiement des indemnités journalières de Sécurité Sociale	Michel ROBIN	Directeur Financier	
Déclarations sociales	Sébastien VALLET	Directeur Général	Pour les déclarations annuelles
	Michel ROBIN	Directeur Financier	Pour les déclarations mensuelles et trimestrielles
Conventions annuelles pour le personnel enseignant	Sébastien VALLET	Directeur Général	
Lettres de missions pour le personnel enseignant vacataire	Sébastien VALLET	Directeur Général	Par délégation du Président de la CCI Régionale
Contrat de prestations pour les intervenants non vacataires	Sébastien VALLET	Directeur Général	
Convention de formation avec les entreprises	Sébastien VALLET	Directeur Général	En cas d'empêchement du Directeur de la Formation
Autorisations de formations prévues au plan annuel	Sébastien VALLET	Directeur Général	Pour les collaborateurs directement rattachés au Directeur Général
	Patrick COTTIN	Responsable Service Industrie	Pour les collaborateurs Industrie
	Joseph KEMLIN	Responsable Service Commerce	Pour les collaborateurs Commerce
	Sophie HANNF	Responsable Service Création et CFE	Pour les collaborateurs Création et CFE
	Hervé AUBERGER	Directeur Adjoint Emploi-Formation	Pour les collaborateurs DEF
	Fabrice KALUZNY	Directeur Equipements et Territoires	Pour les collaborateurs DET
	Jérôme MAYEL	Directeur Information Economique	Pour les collaborateurs DIE
	Michel ROBIN	Directeur Financier	Pour les collaborateurs DF
	Josette CARRE	Directrice des Affaires Générales	Pour les collaborateurs DAG
Autorisations de formations non prévues au plan annuel	Aymeric DELALANDE	Responsable Transformation Numérique et Maintenance Informatique	Pour les collaborateurs TNMI
	Sébastien VALLET	Directeur Général	

F058 version M

CCI Yonne – Délégations de signature

Mise à jour le 21 novembre 2016

Délégations de signature du Président en matière de MARCHES PUBLICS			
Nature de l'acte	Bénéficiaire	Fonction	Conditions
Courriers d'envoi des dossiers de consultation	Fabrice KALUZNY Marie-Christine SIDOU Philippe TALBORDET	Directeur Equipements Territoires Responsable d'unité Chargé de mission Technique	
Mise en ligne des consultations sur les plateformes dématérialisées	Marie-Christine SIDOU Philippe TALBORDET	Responsable d'unité Chargé de mission Technique	
Information des candidats retenus et non retenus	Sébastien VALLET	Directeur Général	
Procès-verbaux de réception de travaux et de services	Sébastien VALLET Fabrice KALUZNY	Directeur Général Directeur Equipements Territoires	
Réponses à tous appels d'offres du Conseil Régional sur la plateforme e-bourgogne, concernant la formation	Hervé AUBERGER	Directeur Adjoint Emploi-Formation	

F058 version M

CCI Yonne – Délégations de signature

Mise à jour le 21 novembre 2016

Délégations de signature du Président en matière BUDGETAIRE, COMPTABLE ET FINANCIERE			
Nature de l'acte	Bénéficiaire	Fonction	Conditions
Mandats et titre de perception	Pascal MINET	Secrétaire	En cas d'empêchement du Président
Engagements de dépenses d'investissement dans le cadre de marché à procédure adaptée.	Sébastien VALLET	Directeur Général	Dans la limite de 50 000 € HT par marché
	Fabrice KALUZNY	Directeur Equipements Territoires	Dans la limite de 4.000 € HT par marché
	Philippe TALBORDET	Chargé de mission Technique	Dans la limite de 500 € HT par commande
Engagements de dépenses de fonctionnement courant	Sébastien VALLET	Directeur Général	Pour l'ensemble des budgets
	Josette CARRE	Directrice des Affaires Générales	Dans la limite de 2.000 € HT
	Patrick COTTIN	Responsable du Service Industrie	Dans la limite des actions budgétées et validées du service Industrie
	Joseph KEMLIN	Responsable du Service Commerce	Dans la limite des actions budgétées et validées du service Commerce
	Sophie HANNE	Responsable du Service Création – CFE	Dans la limite des actions budgétées et validées du service Création et CFE
	Aymeric DELALANDE	Responsable du Service T. Numérique et Maintenance Informatique (TNMI)	Dans la limite des actions budgétées et validées du service TNMI
	Fabrice KALUZNY	Directeur Equipements Territoires	Dans la limite des budgets, entrepôts Sens, pépinières, port de plaisance Aux, Port de Grou, Hôtels d'entreprises, Hôtel consulaire Auxerre, VES
	Hervé AUBERGER	Directeur Adjoint Emploi-Formation	Dans la limite du budget emploi-formation
	Jérôme MAYEL	Directeur Informations Economiques	Dans la limite du budget alloué à la DIE
	Philippe TALBORDET	Chargé de mission Technique	Dans la limite de 500 € HT par commande
Sandrine SINET	Assistante de gestion	Pour les achats d'imprimés de facturation et de tickets restaurant.	
Marie-Françoise BEURIENNE	Assistante de gestion	Pour les achats d'imprimés de facturation et de tickets restaurant.	

F058 version M

CCI Yonne – Délégations de signature

Mise à jour le 21 novembre 2016

Délégations de signature de la Trésorière en matière BUDGETAIRE, COMPTABLE ET FINANCIERE			
Nature de l'acte	Bénéficiaire	Fonction	Conditions
Exécution des opérations de dépenses, de recettes et de gestion de trésorerie	Didier CHAPUIS	Trésorier Adjoint	En cas d'empêchement de la Trésorière
Rémunérations du personnel Charges sociales Service de la dette Impôts, taxes et versements assimilés	Michel ROBIN	Directeur Financier	
Signature électronique pour virement par télétransmission, de toutes factures fournisseurs	Michel ROBIN	Directeur Financier	Mandats d'ordonnement et de paiement préalablement visés par le Président et la Trésorière
Procédure de recouvrement des créances Demande de certificats d'irrecouvrabilité Endos des chèques remis à l'encaissement Achats et cessions de SICAV Ouverture, placement et fermeture de comptes à terme Virements interne de compte à compte bancaire Encaissement des mandats postaux	Michel ROBIN	Directeur Financier	
Règlement par virement manuel et par télétransmission de dépenses courantes : - Impôts taxes et versements assimilés - Rémunération du personnel - Charges sociales - Annuités d'emprunt - Fournisseurs et trop perçus clients - Virement de compte à compte bancaire	Christine BOUCHARD Marie-Françoise BEURIENNE Sandrine SINET	Assistante de gestion Assistante de gestion Assistante de gestion	<u>Pour les 3 agents :</u> En cas d'absence ou d'indisponibilité du Directeur Financier, et dans la limite de 50.000 € HT. Après visa du Président et de la Trésorière des mandats d'ordonnement et de paiement. Postérieurement, les impressions des ordres de virement seront contresignées par le DF

F058 version M

CCI Yonne – Délégations de signature

Mise à jour le 21 novembre 2016

